VOLUME VII. — WINNIPEG, MARDI, 26 AOUT 1919 — NUMERO 11

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Impr[illegible] publié par la
WEST CAN[illegible] PUB. CO. LTD.
619 Ave[illegible]McDermot
Téléphones - [illegible]rry 4264-4265

Mettons du français

"Et cela continue, encore que les nationalistes soient, paraît-il, morts et enterrés depuis longtemps!

"Cela continue: les Orangistes font actuellement circuler en Saskatchewan une pétition par laquelle ils réclament l'abolition de toute école confessionnelle et de tout enseignement du français. Principe invoqué: la nécessité de créer dans toutes la province l'unité morale. On y ajoute bien des critiques de détail, mais c'est l'idée de l'uniformisation qui domine la pétition, qui commande la manoeuvre.

"Celle-ci n'a rien de neuf. Nous l'avons retrouvée, toujours commandée par le même motif, d'un bout à l'autre du Canada soi-disant anglais. Dans la province de Québec, elle compte des partisans.

"Ceux qui, voyant l'attaque dirigée contre les langues allemande ou polonaise, ont cru qu'il s'arrêterait là, qu'on ferait exception pour le français, étaient singulièrement candides et prêtaient trop peu l'oreille aux clameurs des loges. Un certain nombre d'Anglo-Canadiens peuvent vouloir assurer au français un traitement à part, les véritables meneurs de ces campagnes d'assimilation visent, et ne s'en cachent point, à l'uniformisation totale. Pour eux, le groupe français est même le principal obstacle, parce qu'il est à la fois le plus nombreux et le plus réfractaire à l'assimilation.

"Nos compatriotes de la Saskatchewan, qui sont fort bien organisés, verront quelle riposte particulière il convient d'opposer à cette nouvelle manoeuvre.

"Une riposte générale s'impose d'un bout à l'autre du pays: c'est de réclamer partout et toujours les droits de notre langue, d'en exiger partout le respect. Il convient de lui faire la place d'autant plus grande (dans la limite de ses droits) qu'on cherche davantage à restreindre son influence.

"En fait, nos pires ennemis ne sont point les orangistes de la Saskatchewan. Notre apathie, notre négligence, notre incompréhension de la gravité de ces problèmes, nous font souvent plus de mal que les clameurs de ces sectaires."—Le *Devoir.*

La première condition pour faire du bon café, disait un jour quelqu'un, c'est d'en mettre.

La première condition, dirons-nous à nos compatriotes du Manitoba et de l'Ouest, pour faire prendre au sérieux nos revendications, c'est de mettre du français partout où nous pouvons, sans nous lasser jamais, sans jamais laisser passer un détail sous prétexte que c'est peu de chose. C'est le détail qui nous sauvera; ajoutons-y l'esprit de suite qui ne se décourage jamais.

Quand nous aurons fait tout notre devoir sur ce point, nous nous tournerons vers Québec en le priant de vouloir bien croire que nos intérêts sont les siens et que nous sommes tous solidaires dans la mêlée. La seule différence qui existe entre nous, c'est que nous sommes aux avant-postes et que Québec est apparemment en plus grande sûreté, mais le moment de notre écrasement total serait celui de l'assaut au centre. La thèse française est la même par tout le Canada, n'allons pas le perdre de vue.

Nous ne saurions finir ces quelques remarques faites à la suite des réflexions du *Devoir* sans remercier celui-ci de la constante attention qu'il donne aux groupes français en dehors de Québec. Si toute la presse française de Québec en faisait autant, ce serait mieux pour nous, et pour elle aussi. Du moins c'est notre humble avis.

Résultat logique

Le *Telegram* de la semaine dernière annonce qu'il y a onze cents demandes de divorce devant la Cour du Banc du Roi, à Winnipeg.

Jolie nouvelle vraiment, quand on songe que le Conseil Privé d'Angleterre n'a reconnu le droit aux Cours manitobaines d'accorder des divorces que depuis quelques semaines.

La plupart de ces demandes viennent de soldats de retour du front et sont basées sur l'infidélité de l'épouse restée au foyer. Les cas seront entendus publiquement, ajoute le *Telegram.* Le huis-clos serait peut-être de mise, car, la rue offre assez de turpitudes déjà sans que les Cours affichent davantage un tableau déjà écoeurant, qu'on nous passe le mot, c'est le seul qui rend un peu justement notre pensée.

La guerre a bien des côtés tristes, celui qui nous occupe en ce moment n'est pas le moindre, car en société chrétienne on sait que tous ces divorcés qui chercheront à faire d'autres victimes seront simplement des concubinaires. La loi chrétienne reconnait la séparation pour cause d'infidélité, pourvu que la partie qui demande la séparation soit restée fidèle, mais le divorce jamais.

"Ce que Dieu a uni qu'aucun homme n'ose le séparer."

Il n'y a pas de Cours sur terre pour accorder un divorce valable au for de la conscience.

Si la Cour du Banc du Roi doit entendre onze cents demandes de séparation, elle devra se confiner à cette jolie matière puisqu'il ne restera guère de temps pour entendre les autres causes.

Nous allons vraiment à belle allure vers la pourriture, conséquence du manque de foi de la génération qui a grandi dans les écoles publiques et neutres.

Le seul frein moral peut retenir la bête humaine, et l'école sans Dieu fait profession de détruire le véritabl frein moral. Ce n'est pas avec l'éthique des écoles publiques qu'on retiendra la nature corrompue. Cette éthique c'est une ombre de morale qui se réduit, règle générale, à sauvegarder les formes, quand encore elle va jusque-là, mais qui n'a aucune portée vraiment pratique sur la conduite de chaque jour.

Ce qu'il nous faut, ce n'est pas cette vague affaire mais bien la morale précise qui est formulée ainsi:

"Ni les voleurs, ni les impudiques n'entreront jamais au royaume des cieux."

Et quand on est exclus du royaume des cieux, il n'y a plus qu'une autre place, c'est l'enfer éternel.

Voilà la morale des écoles catholiques, elle est claire; c'est la seule vraie, la seule qui peut sauver les âmes, la seule qui garde l'honneur des foyers.

Nous n'aurions pas 1100 cas de divorce devant la Cour de Winnipeg, si l'éthique des écoles publiques n'avait pas remplacé la morale des écoles confessionnelles; mais, la parole est de l'Esprit-Saint:

"Quand on sème le vent, on récolte la tempête."

La tempête menace vraiment la société jadis chrétienne, et, c'est dans un flot de boue, qu'elle menace de l'engloutir.

UNION DES CATHOLIQUES

L'accord serait en train de se faire entre les catholiques de la ville d'Ottawa

Les catholiques du Canada ont appris récemment, avec une grande satisfaction, que des rapports de plus en plus faciles se créaient entre les catholiques de langue française et ceux de langue anglaise dans la province de l'Ontario. Dans la ville d'Ottawa, en particulier, on peut espérer l'inauguration prochaine d'une méthode plus satisfaisante dans l'administration des écoles catholiques.

La loi de l'Ontario reconnait deux sortes d'écoles primaires: les écoles publiques et les écoles séparées. Celles-ci, toutes catholiques, sont entretenues par la taxe scolaire des contribuables catholiques et par un octroi du gouvernement; elles ont à leur tête une commission élue par les mêmes contribuables et contrôlées par le ministère de l'Instruction publique. A Ottawa, il y a trente-cinq écoles catholiques: dix-huit pour les vingt-cinq mille Canadiens-français de la ville, et dix-sept pour les quinze mille catholiques de langue anglaise. La commission scolaire se compose d'un nombre égal de commissaires anglais et français.

Dans la petite guerre que le gouvernement de l'Ontario fit aux écoles françaises, de 1912 à 1917, la plupart des catholiques irlandais appuyèrent le gouvernement avec un zèle qui irrita profondément les Canadiens français et leur rendit souvent la lutte particulièrement difficile. A Ottawa surtout, le travail de la commission scolaire était constamment paralysé. Quelques commissaires de langue anglaise s'étant rangés du côté des Français, ceux-ci eurent toujours la majorité dans les délibérations. Mais la minorité ne manquait pas de moyens légaux pour créer des embarras au comité exécutif et le contraindre à subir les exigences du gouvernement de Toronto. Celui-ci refusant l'octroi scolaire aux écoles françaises, et une injonction de la cour de justice interdisant aux commissaires toute transaction, la gêne se fit immédiatement sentir. Pour l'aggraver et la pousser à l'extrême, dans l'espérance de réduire ainsi la résistance française, des contribuables usèrent de leur droit de payer leur taxe aux écoles protestantes plutôt qu'aux écoles catholiques. Il y a quelques mois, plus de mille familles en agissaient ainsi. En même temps, les instituteurs de langue anglaise, déjà payés plus cher que ceux de langue française, exigeaient une augmentation de salaire sous menace de grève. Le président de la commission exposa la situation financière où l'on était acculé et déclara qu'il ne pouvait accorder l'augmentation demandée. D'autre part, il suppliait les instituteurs d'éviter une grève et des troubles qui pourraient mettre en péril les écoles catholiques. On passa outre et l'on demanda au gouvernement de Toronto d'intervenir. Entre temps, un instituteur ayant été congédié, les enfants refusèrent de se soumettre à son successeur et se mirent en grève, soutenus par les journaux protestants de toute la ville.

C'est alors que l'élément pacificateur entra en scène. Sous la discrète impulsion du délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, le R. P. Cornell, O.M.I., assuma la tâche de trouver une solution aux difficultés sans cesse renaissantes. Il demanda d'abord et obtint du gouvernement de l'Ontario qu'il laissât les catholiques régler leur différend. Il proposa ensuite aux diverses paroisses d'Ottawa un règlement "qui semble devoir fermer pour jamais la porte aux disputes et aux querelles. C'est celui qui fut proposé par des Canadiens français, d'après lequel l'administration des écoles françaises et anglaises serait faite par des comités autonomes d'une même commission. Les commissaires de langue anglaise n'auraient rien à voir dans l'administration des écoles françaises, et ceux de langue française rien à voir dans l'administration des écoles de langue anglaise." Ce projet de règlement, ajoutait le Révérend Père, "fut signé par tous les prêtres de langue française et les représentants de tout l'élément français, par tous les prêtres de langue anglaise, à l'exception d'un, et approuvé par S. S. Mgr l'Archevêque et S. Exc. le Délégué apostolique". On demanda au gouvernement de l'Ontario d'accorder la reconnaissance légale à cette entente, mais il refusa. On n'en poursuit pas moins le travail d'union, l'approbation officielle n'étant pas jugée nécessaire. La faveur avec laquelle les pacificateurs sont accueillis partout fait espérer que certaines difficultés chroniques auront bientôt pris fin. La solution des difficultés d'Ottawa aura son contre-coup dans toute la province de l'Ontario, et même dans les autres parties du pays, où déjà l'on peut constater des signes d'apaisement et de meilleure entente.

—Les *Nouvelles Religieuses.*

C'est celui du cardinal Mercier, dessiné au moyen d'une de ses pastorales!

Ce portrait est dû au patient labeur d'un prisonnier, le R. P. Van Aubel, de l'Ordre des Conventuels, qui fut arrêté par les Allemands et incarcéré pendant de longs mois.

Au premier abord, on croit se trouver devant une effigie ordinaire; mais, si l'on s'arme d'une loupe, on est émerveillé de ce qu'on y découvre.

Le portrait n'est autre chose, en effet, que la fameuse lettre pastorale du Primat de Belgique dont le texte a fait le tour du monde, après avoir soutenu le courage de tous les Belges sans distinction d'opinions. Bien qu'il ne soit pas grand, il contient toute la lettre *Patriotisme et endurance,* écrite à l'encre de Chine, en caractères microscopiques. Dans chaque mot, même dans chaque lettre, l'artiste a dû mettre parfois trois ou quatre nuances différentes, ce qui fait que, sur une ligne, il lu a fallu souvent changer 200 ou 300 fois de ton et de nuances.

Mackenzie King

M. Mackenzie King est désormais à l'avant-scène de l'opinion. La consécration populaire le ceint d'une auréole. Quand on le vit se lever, après que les ovations qui avaient marqué l'annonce de son élection eurent cessé, il ne paraissait pas le même homme que la veille. Une sorte de magnétisme se dégageait de sa personne. L'idole qu'ils venaient de créer de leurs mains ou plutôt de leurs votes impressionnait ses partisans comme si elle était descendue du ciel; le prestige du succès n'est pas un vain mot.

Pourtant la personnalité du chef n'a rien de frappant. Il n'est pas grand, et la petitesse de sa taille est accentuée désagréablement par la carrure de ses épaules. Il n'est pas beau. Ses traits sont irréguliers, son profit déconcerterait un médailleur. Le front est étroit, pâle et long. Les cheveux sont d'un blond douteux. De face, il est très jeune, mais les ans l'ont attaqué traitreusement par derrière. Tourne-t-il le dos, il expose sa calvitie comique, taillée en tonsure de forme ovale, remontant très haut et descendant presque à la nuque. Le sommet de la figure est d'un intellectuel, mais le bas, d'un homme d'action, volontaire, on serait presque tenté de dire brutal, à voir le dessin trop ferme de ses lèvres charnues, son menton large et fort, son nez épaté aux narines mobiles. Ouvre-t-il la bouche que cette première impression de dureté se confirme. La voix est métallique, brève. Métallique aussi le reflet de ses yeux, bien fendus, qui rutilent sous l'arcade sourcillière prononcée.

Habillé de façon très quelconque, peut-être même dans la confection, il a l'apparence, avec ses épaules bourrées, de l'universitaire américain au physique banal mais dont les sports ont assoupli les muscles et conservé au visage cet air juvénile que nos voisins, contrairement aux Européens précocement vieux, gardent très tard. On est loin de la correction de vêtements et de manières, de l'élégance extérieure surannée et du charme de Laurier. Assis tantôt, le jeune chef jouait sans façon avec un feutre gris-perle dont il avait coiffé l'un de ses genoux. On voyait, à chaque instant, une large manchette empesée d'un bleu vif rayé de blanc dépasser de trop sa manche de veston. Son faux-col s'affaissait sous le menton par l'effet des émotions et de la chaleur de la journée; sa cravate bleue à pois blancs était en bataille et dénuée de la moindre épinglette. Ses souliers jaunes n'étaient ni neufs ni frais cirés. Bref, on était aussi loin que possible de cet appareil de recherche, d'élégance, d'impeccabilité dans la mise, qui sont choses puériles aux yeux des gens sérieux, mais qui impressionnent la foule.

Avec quel art l'orateur sait surmonter ces légères négligences, comme il s'impose tout de suite par le cerveau si sa personnalité physique ne commande pas l'attention.

Je ne sais quel farceur disait: "Il parle avec ses pieds, lui aussi." Ce trait humoristique peint bien le genre de l'orateur. Quand il s'emporte, il se donne tout entier, il mobilise tout ses moyens. Il est comme un arc tendu qui vibre sous l'effet de l'émotion. A la chaleur de la passion, il se transforme. Sa voix s'assouplit à la musique des périodes bien nombrées. Il en tire des effets inattendus. Sur tout son visage se répand la joie du lutteur qui renverse des objections, qui se sent avancer dans le coeur et dans l'âme des auditeurs. Un sourire fin, inspiré, efface la vulgarité des traits, la sensualité des lèvres, et met son étincelle à l'émail sur les dents. Ainsi il est vraiment beau, les contingences physiques s'abolissent et on n'a plus devant soi que l'orateur puissant qui commande admirablement sa pensée, qui n'hésite pas un instant sur une syllabe ou sur un mot, qui pousse de toute sa volonté tendue vers le but, vers la conviction.

Le style est à l'avenant. On n'y trouve point les vulgarités, les redites, les banalités des orateurs qui cherchent leur pensée et manquent d'idées générales. Le moindre discours de cinq minutes du nouveau chef est plein de moëlle et de substance, c'est, comme disent les Anglais, *food for thought.* Mais cependant son genre leur déplait, ils aiment mieux, en général, une forme plus grossière, qui leur parait plus naturelle, plus spontanée, plus improvisée. L'un d'entre eux disait que le discours "fignolé" de King était de cuivre comparé à l'or pur de ceux de Fielding, de D. D. McKenzie et de Graham. Mais la délégation québecoise se délectait de cette prose pure, exempte de scories, de *slang,* de truismes, et rendant parfois de fines nuances de sentiment qu'on n'est pas habitué de trouver dans la bouche de la plupart de nos orateurs. C'est ainsi que la délicatesse de ses remerciements à MM. Aylesworth et Fischer remuait des fibres très hautes.

Bref, l'impression qu'il laisse, c'est celle d'un grand tribun, limpide, clair, classique. Le vague et les buées de certains passages ne proviennent pas du manque de précision dans l'expression, mais dans la conception. Il est difficile à suivre comme un docteur allemand quand il expose par exemple sa fameuse coopération du travail et de la société et du capital, car il ne parait pas savoir très nettement quel rôle exact il entend donner à chacun des trois associés la circonscription très nette du domaine où doit s'exercer l'influence de chacun des trois facteurs. Il a eu soin de bannir ces abstractions de son discours de chef. Par contre, il n'a oublié personne dans ses remerciements et encore a-t-il donné à ceux-ci une enveloppe de délicatesse et d'élégance qui ajoutaient singulièrement à leur valeur.

Ses débuts comme chef sont heureux. Mais il aura besoin plus tard de toute sa puissance de séduction et toutes les ressources de son tempérament volontaire et tenace pour maintenir l'ordre et la cohésion dans son parti. Son élection était visiblement l'expression du sentiment de Québec. La délégation en manifestait son contentement avec une joie voisine de l'espièglerie. Elle paraissait avoir joué un bon tour, mais la première effervescence passée, une vérité triste dut se faire jour dans l'esprit des Québécois. Ils n'avaient pas écouté les conseils d'abstention que leur avait donnés l'un des délégués, mais ils se trouvaient aussi isolés après le choix du chef que s'ils s'étaient abstenus de participer à l'élection: la seule province de Québec lui avait donné le même nombre de voix que les huit autres ensemble à trente-deux près.

"Nous voilà, pensent-ils, avec un chef qui n'est pas des nôtres, qui ne sera pas facilement avalé par tout le Québec, dont le programme radical, avancé, est plutôt un embarras qu'une aide dans notre vieille province de Québec conservatrice. Pour comble, ce chef devra conquérir à force de talent et d'énergie les autres parties de son domaine: l'Ontario, l'Ouest et les provinces maritimes."

Le réveil était cruel mais cette cruauté a été tempérée par le souvenir de la chaude et vibrante éloquence de King. C'est sur elle que les Québécois comptent pour le faire accepter ailleurs. Mais chez nous de quoi lui servira-t-elle dans le rang du Bois vert ou de la Pointe du jour, s'il est vrai que le seul discours qu'il ait jamais prononcé en français avait été appris par coeur et écrit par un autre, qu'il jaillissait uniquement de la mémoire et non pas du coeur?.... Comme sera désormais obligé de le chanter ce vieil antiroyaliste de Frank Oliver, surmontant toutes ses préventions passées: *God save MacKenzie King!*

Louis Dupire.
Le Nationaliste.

QUI VEUT LES ADOPTER?

Deux gentils bébés, en bonne santé: un gros garçon de sept mois, et une mignonne petite fille de cinq mois attendent à l'Orphelinat Saint-Joseph que quelques foyers charitables leur ouvrent leurs portes. Ils y apporteraient le bonheur, et la bénédiction du ciel. Famille chrétienne, qui désirez adopter un enfant, en voici l'occasion. En faisant cette bonne oeuvre, vous imiterez le Bon Maître qui disait: "Laisez venir à moi les petits enfants"; et encore "Tout ce que vous ferez au moindre de ces petits, c'est à moi que vous le ferez". Votre bonheur ici-bas sera grand, la récompense, éternelle.

Dialogue entendu sur la rue:

— Mais, tu as quitté ton patron tout à coup, comme ça, sans lui demander de recommandation? Comment veux-tu que je te donne de l'emploi? Explique-moi ça.

— Ben, j'vas vous dire. J'ai une estomac délicate. Quand j'su rentré là, y a la vache qu'est morte tout seule. On a mangé la vache. Trois mois après y a un cochon qu'est mort tout seul; on a mangé le cochon pareil. Mais l'aut' jour, quand j'ai vu mourir la bonne femme, ah ben, j'ai dit, c'est le temps de décoller mon traîneau!

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

DES INSTITUTRICES! Tel est le cri d'un grand nombre de commissions scolaires. Notre personnel enseignant est restreint, mais pas insuffisant.

Nous invitons toutes les institutrices qualifiées qui n'ont pas encore trouvé de classes de s'adresser à nous au plus tôt. Nous pourrions en placer une trentaine en peu de temps.

Les permis sont presque impossibles à obtenir; en conséquence, nous conseillons aux institutrices dont les certificats sont expirés de faire tous les efforts pour suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normale. Elles en profiteront.

L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu. Le secrétaire de chaque commission scolaire nous rendrait un service inappréciable en nous en faisant parvenir le résultat.

LE SECRETAIRE.

PROPAGANDE!

Nous avons toujours en main livres et brochures de propagande française, que l'on peut se procurer toujours à des conditions faciles, à notre Comité. Voici les titres et prix franco de quelques-uns:

"Pour la défense de nos Lois Françaises". Antonio Perreault .... $ .25

"La Naissance d'une Race". Abbé L. Groulx .. $ .75

"Les Rapaillages". Abbé Lionel Groulx: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25

"Le Canada Apostolique". Henri Bourassa: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25

"Choses qui s'en vont". Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25

"Notre Jeunesse". Guy Vanier .... $ .10

"Syndicats Nationaux ou Internationaux?". Henri Bourassa .... $ .10

"La Déportation des Acadiens". Henri d'Arles .. $ .10

On trouvera à la page 9, 1re colonne, une liste complète des brochures, tracts et livres en vente par notre Comité.

Comité de Propagande LaVérendrye,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Le bilinguisme a la Nouvelle - Ecosse

Un certain révérend Ward-Whate, grand maître provincial des orangistes en Nouvelle-Ecosse, ayant déclaré dans un discours qu'il y avait dans la province cent écoles séparées dans lesquelles le français seul était enseigné, notre confrère, R.-F. Phalen, directeur du *Casket*, d'Antigonish, s'est adressé au surintendant de l'éducation, lui demandant de bien vouloir répondre aux questions suivantes:

1. — Y a-t-il des écoles séparées dans la Nouvelle-Ecosse?

2. — Y a-t-il des écoles séparées ou autres où le français seul est enseigné? Si oui, combien y en a-t-il et où sont-elles situées?

Voici la réponse du surintendant de l'éducation:

"Il n'y a pas d'écoles séparées dans la Nouvelle-Ecosse. L'anglais doit être enseigné dans chaque école. La langue française peut être employée dans les quatre premiers grades pourvu que les élèves soient instruits en anglais de façon à être capables de continuer leurs études dans cette langue. Je vous envoie un exemplaire des règlements des écoles acadiennes par le premier courrier.

A.-H. MacKay,
Surintendant de l'Education."

D'autre part, M. Dentremont, visiteur spécial des écoles acadiennes, a fait le rapport suivant:

"Il n'y a pas un mot de vrai dans la déclaration (du révérend Ward-Whate). Il n'y a pas une école sous ma juridiction dans la province où le français seul est enseigné. L'anglais est enseigné dans toutes, conformément aux règlements."

La situation épouvantable dénoncée par le révérend Ward-Whate n'existe donc que dans l'imagination des chefs orangistes.

Le *Casket* rappelle à cette occasion que les règlements actuels du département de l'éducation ne font que consacrer le rapport de la commission des écoles acadiennes de 1902, où on lit entre autres choses:

"Vos commissaires sont d'avis que l'erreur fondamentale au sujet des écoles françaises... a été la prétention que l'enseignement doit y être exclusivement en anglais. Ils constatent que des tentatives ont été faites et sont encore faites, avec une uniformité et une persistance étonnantes, pour instruire les enfants de langue française, n'ayant jamais eu que des camarades de jeu de langue française, au moyen de l'anglais seul, quelquefois des lèvres d'instituteurs qui ne peuvent parler que l'anglais. Ils pensent, d'après le témoignage des experts, que même si ces instituteurs possédaient à fond une méthode qui est absolument contraire aux méthodes modernes pour l'enseignement d'une langue étrangère, on ne pourrait attendre que des maigres résultats de leurs meilleurs efforts dans de telles conditions. Ils estiment qu'avec les instituteurs inexpérimentés, peu instruits, et souvent incompétents ordinairement employés, dans ces écoles les efforts, si consciencieux soient-ils, faits pour enseigner aux enfants à parler l'anglais, sont en grande partie, comme on peut s'y attendre, une faillite. Ils croient également que tant que des essais futiles de ce genre sont préconisés pour leur enseigner l'anglais, l'éducation générale des élèves de langue française est plus ou moins sérieusement, ou même quelquefois totalement négligée.

"Vos commissaires sont unanimement d'avis, premièrement, que l'anglais peut être le mieux et le plus efficacement enseigné, dans les écoles de langue française de la Nouvelle-Ecosse, par l'usage quotidien, parlé et écrit, de cette langue, conformément aux méthodes les plus recommandées, dès l'entrée de l'élève à l'école, pour continuer par l'usage des livres de lecture anglais prescrits aussitôt qu'ils peuvent être intelligemment employés par ces élèves, pas plus tard que dans les 3me et 4me grades.

"Deuxièmement, que l'instruction générale des élèves de langue française devrait être entreprise concurremment avec leur acquisition de l'usage de l'anglais, et que ceci ne peut être accompli avec succès que par l'usage de leur langue maternelle; que par conséquent, aussi longtemps qu'il est nécessaire, ils devraient, tout en apprenant l'anglais, apprendre les autres sujets du cours en français, à condition, cependant, que l'usage ou l'étude du français soit facultatif pour chaque élève.

"Troisièmement, que, dans la mesure du possible, on ne devrait employer que des instituteurs bilingues dans les écoles de la province fréquentées par des élèves de langue française."

Les règlements actuels, basés sur ce rapport, sont en vigueur dans la Nouvelle-Ecosse depuis dix-sept ans. Le *Casket* fait remarquer qu'ils concordent absolument avec ce qui se pratique en Ecosse, au pays de Galles, dans le Sud-Africain, à Malte et dans l'Inde. Il ajoute qu'ils "reflètent la meilleure pensée des éducateurs modernes."

L'abdication du Kaiser

La pangermaniste "Deutsche Tageszeitung" a publié un nouveau et très complet récit de l'abdication de Guillaume II, le 9 novembre, à Spa. Ce récit est dû aux témoignages concordants du maréchal de Hindenburg, du colonel général de Plessen, du secrétaire d'Etat de Hintze, du général baron de Marchall et du général comte Schulenburg.

Ils ont tous ensemble rédigé le procès-verbal et garantissent l'authenticité du détail des événements auxquels ils ont été personnellement mêlés.

Voici le résumé du document:

Le 1er novembre 1918, le ministre prussien de l'Intérieur Drews arriva à Spa pour faire connaître à l'empereur, d'ordre du chancelier d'empire Max de Bade, la violente campagne menée dans la presse en faveur de l'abdication.

Sur les conseils des personnalités présentes, et, en particulier, de Hindenburg, l'empereur refusa avec la dernière énergie.

Le 5 et le 6 novembre, le général Groener était à Berlin. Il eut l'impression que l'abdication de l'empereur et du kronprinz ne pouvait guère être retardée en présence des événements. Mais l'empereur décida de se mettre à la tête de l'armée pour rétablir l'ordre dans le pays, et le général Groener reçut des instructions pour préparer les opérations.

Le 8 novembre, des nouvelles sinistres arrivèrent. Des Soviets étaient formés dans toutes les grandes villes; ils avaient pris le pouvoir, les magasins de l'armée étaient aux mains des révolutionnaires, les formations d'étapes étaient en pleine décomposition et la contagion du désordre gagnait l'armée de campagne.

Vu les circonstances, le général Groener déclara que le plan d'une action militaire était dépourvu de sens. Les raisons qu'il en donna convainquirent Hindenburg qui, après mûre réflexion, se rangea de l'avis de Groener.

Le 9 novembre, à 11 heures du matin, eut lieu, sous la présidence de l'empereur, un grand Conseil sur la situation militaire. Tous les signataires du document y assistaient. Hindenburg offrit sa démission parce que, dit-il, "il ne voulait pas déconseiller à son souverain une décision qu'il eût saluée avec plaisir, mais qui lui paraissait inexécutable".

Cette décision était celle de marcher sur Berlin.

Le général Schulenburg, au contraire, affirma qu'en huit à dix jours on pouvait réunir une armée d'opérations suffisante pour l'entreprise.

Hindenburg prit alors la parole et il exposa pourquoi, d'après son opinion, la concentration de ces forces était impossible, les meilleures troupes étant encore retenues par l'ennemi. C'est alors que l'empereur, se rangeant à cet avis, affirma qu'après réflexion il renonçait à porter la guerre civile dans l'intérieur de l'Allemagne. Par contre, il exprima l'espoir qu'une fois l'armistice conclu, il pourrait rentrer paisiblement à la tête de ses troupes.

"Impossible," répondit Groener, car c'est contre la personne même de l'empereur que toute la révolution est dirigée."

Et il ajouta:

"L'armée, sous le commandement de ses généraux, rentrera en bon ordre dans sa patrie, mais non pas sous le commandement de Votre Majesté, car elle n'est plus aux ordres de son souverain."

C'est alors que la question de l'abdication fut posée. L'empereur se rendit avec ses conseillers dans le jardin, où il causa alternativement avec les uns et les autres. Le kronprinz survint. Le colonel Heyé, du grand état-major, fit connaître le résultat de son enquête sur l'état d'esprit de l'armée. Il avait causé avec 39 généraux et commandants de régiment, et il affirmait que la majorité des troupes demeurait fidèle.

L'empereur était dans une complète indécision.

"Où m'en irai-je, si j'abdique?" demanda-t-il.

Quelques-uns conseillèrent la Suisse. Hindenburg préconisa la Hollande.

Sur quoi des coups de téléphone alarmants furent envoyés de Berlin.

Le chancelier de l'empire disait que Berlin "nageait dans le sang". Par contre, d'après le gouvernement militaire de la capitale, les troubles n'étaient pas d'une extrême gravité.

M. de Hintze fut chargé de rédiger un document. Guillaume II y déclarait abdiquer en sa qualité d'empereur allemand; mais il restait roi de Prusse et prenait le commandement des troupes prussiennes, tout en laissant à Hindenburg celui des troupes impériales. Ainsi, malgré la pression du chancelier, Guillaume II ne consentait pas à quitter le trône de Prusse.

Une conversation décisive eut alors lieu entre M. de Hintze et le sous-secrétaire d'Etat von Wahnschaffe, qui se trouvait au bout du fil, à Berlin. Wahnschaffe n'admit pas un instant l'abdication partielle, et comme M. de Hintze insistait encore pour réserver la décision finale à l'empereur, on lui fit connaître que l'*Agence Wolff* avait déjà annoncé l'abdication totale et l'avait répandue par radiotélégramme parmi les troupes.

Protestations de M. de Hintze, violentes discussions au téléphone. Sur quoi, le chancelier Max de Bade vient lui-même à l'appareil et affirme que la dépêche *Wolff* est publiée et qu'il en prend toute la responsabilité.

Le document publié par la *Deutsche Tageszeitung* fait remarquer que, par conséquent, l'abdication devint publique sans l'assentiment ni de l'empereur, ni du kronprinz.

Mais il y eut une dernière hésitation. A 7 h. 30 du soir, l'empereur, une fois encore, parut renoncer à partir. Ce fut alors von Hintze lui-même qui craignit de laisser passer le moment favorable pour le voyage et qui pria l'empereur de ne plus tergiverser. Guillaume II partit le lendemain matin, à 5 heures.

Ainsi, conclut le document, l'empereur a abdiqué parce qu'il avait l'impression accablante que le premier conseiller de la couronne, le chancelier de l'empire, l'avaient trahi, que l'armée et la marine l'avaient abandonné et que le chemin lui était barré aussi bien vers sa patrie que vers le front.

Le journal ajoute que ce document, qui disculpe Guillaume II de l'accusation d'avoir abandonné ses troupes et son peuple, prouve qu'à la naissance de la République allemande il y a un mensonge effroyable.

C'est la réponse du parti militaire aux accusations d'Erzberger.

Une gracieuse petite robe



No 1034. — Le collet rond de cette robe et son ceinturon font toute sa beauté, la robe en elle-même étant très simple et d'un goût bienvenu des mères. Elle est faite de cotons, voile ou mousseline à la mode; on peut parfaitement employer aussi le ninon, chambrai et la serge qui bientôt sera de saison. Pour voyager, de la serge garnie d'un collet, de poignets et d'un ceinturon en soie, sera très pratique. Pour l'après-midi, du voile fleuri garni de linon blanc, est la délicatesse même. Pour 12 ans, 4¼ verges de matériel de 36 pouces de largeur suffiront. Points de 8 à 14 ans. Ce patron vous sera fourni sur réception de 10 sous, en vous adressant au *Département des Patrons, 619 avenue McDermot, Winnipeg.*

FANTAISIE

Voici les jours où les pommiers
S'éveillent dans leur neige rose;
L'aube des soleils printaniers
Caresse la splendeur des roses;
L'azur immaculé des cieux,
Par l'onde calme est reflété...
Et les beaux oiseaux amoureux
Vont chanter.

Voici les soirs où le verglas
Alourdit la grâce des branches;
La tige souple des lilas
Sous le fardeau tristement penché;
Dans l'air glacial et brumeux
On entend l'aquilon gémir...
Et les petits oiseaux frileux
Vont souffrir.

Voici les nuits où l'ombre éteint
Tout ce qui brille sur la terre;
L'aile de l'aveugle destin
Palpite dans le noir mystère.
Quand sonne l'heure des adieux,
Le même sort vient tout flétrir...
Et les oiseaux mélodieux
Vont mourir.

CHARLES GILL.

PENSEES CHOISIES

L'occasion qui décide de tout donne de la puissance à qui sait la saisir.

• • •

Evitez les trois-quarts du chemin à l'ami qui revient vers vous.

• • •

L'intelligence ne voit pas l'infini, mais elle le sait.

• • •

Le seul viatique pour faire la traversée de la vie, c'est un grand devoir et quelques sérieuses affections.

• • •

La solitude nous oblige à creuser en nous-même à de grandes profondeurs, et la terre remuée très bas est plus féconde. — *Bordeaux.*

La transparence est le signe des natures loyales et élevées.

Jeanne Mance

Nos glorieux anniversaires se groupent en ce moment à la façon d'une gerbe exquise. L'ancienne floraison d'héroïsme s'épanouit de tous les côtés à la fois. C'est au matin du 18 mai, le souvenir de la fondation de Ville-Marie, l'évocation du geste créateur de Jérôme de la Dauversière et de Jean-Jacques Olier, de Maisonneuve et de Jeanne Mance. La sainteté, la vaillance, la claire intelligence des réalités extérieures s'unissent autour de ce fait. C'est encore, durant une belle journée de mai, la commémoration des morts du Long-Sault, la vision persistante des jeunes et purs chevaliers, de Dollard et de ses preux, "couchés dessus le sol à la face de Dieu". Comment Ville-Marie n'aurait-elle pas vécu, puisque l'on mourait pour elle, avec une telle passion au coeur, et de l'extase plein les yeux? Ce sera enfin, au 21 juin prochain, par toute une journée d'attentive dévotion, la consécration de ces événements impérissables et le rajeunissement de nos traditions françaises, au contact des générations nouvelles, debout, aux écoutes, l'âme respectueuse et vibrante. N'allons pas nous refuser l'espoir d'une longue survivance puisque de tels réveils frémissants restent possibles chez nous.

Un peu de recueillement, en ces jours de ressouvenance, fait notre émotion pénétrante. Notre vue s'aiguise. Des perspectives ignorées sortent de l'ombre et s'illuminent. Certains actes de nos héros nous apparaissent sous un jour inconnu. Et nous interrogeons dans notre besoin de précision, les livres vénérables, ces gardiens éternels de la mémoire des âmes d'élite.

Ainsi, me suis-je demandé au matin du 18 mai, connait-on bien le rôle admirable de Jeanne Mance dans la fondation de Montréal? A-t-on déjà détaché, en un relief que l'on souhaiterait saisissant et fidèle, quelques-uns des incidents qui témoignent de son action fructueuse en la circonstance?

La belle figure de Jeanne Mance émerge de l'ombre dès que la fondation de Ville-Marie est décidée. L'histoire l'accueille en ses pages. En champenoise discrète et avisée, elle surgit à point nommé. Quelques lignes de M. Faillon dans son *Histoire de la colonie française en Canada*, rapportent cet événement avec un bonheur d'expression qui nous ravit: "A la veille du départ, dit-il, l'on s'aperçut qu'il manquait un secours indispensable, que tout l'argent qu'on avait ne pouvait procurer. C'était une femme intelligente et sage, d'un courage à toute épreuve, d'une résolution mâle, qui les suivit dans ce pays, pour prendre soin des denrées et des diverses nourritures nécessaires à la subsistance de la colonie et en même temps pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés."

Quel signalement de l'époque peut mieux évoquer l'image de notre grande Jeanne Mance! Et quel important aveu dans la bouche d'un historien informé: Jeanne Mance est déjà déclarée indispensable à la réussite de l'entreprise de Montréal.

M. de la Dauversière "reçoit comme un présent du Ciel", cette femme de mérite. Elle entre par ses soins dans la "Société de Notre-Dame de Montréal". Son admission suit de près celle de M. de Maisonneuve. Les membres de cette Société sont appelés à veiller au succès de l'établissement de Ville-Marie, et doivent procurer aux colons les fonds et les vivres nécessaires. Tout ceci, en vue particulièrement d'obtenir la conversion des sauvages de la Nouvelle-France. Cette compagnie est peu florissante. Elle ne comprend encore que huit associés, en tenant compte de M. de Maisonneuve et de Jeanne Mance. Et il serait fort désirable qu'elle prît de l'extension. Des besoins nombreux vont surgir.

Il est donné à Jeanne Mance de parer à cet état de choses, avec une rare et heureuse sagacité.

Revoyons-la à La Rochelle quelques jours avant son départ pour la Nouvelle-France. Elle s'entretient, calme et sereine, avec M. de la Dauversière. Un projet lui vient tout-à-coup à l'esprit. Comme il lui paraît excellent, elle s'empresse de le communiquer. Pourquoi M. de la Dauversière "ne mettrait-il pas par écrit le dessein de Montréal, ne lui en remettrait-il pas les copies, qu'il n'enverrait que lorsqu'elle y aurait joint une lettre de sa main, à Mme la princesse de Condé, à Mme la Chancelière, à d'autres dames et surtout à Mme de Bullion"?

Au moyen de ce projet très simple, exécuté de point en point par M. de la Dauversière, Jeanne Mance recrée véritablement la "Société de Notre-Dame de Montréal", et assure à la colonie naissante de puissantes influences.

Quelques années plus tard, elle doit organiser et affermir à nouveau la Société. Des esprits malveillants ont ruiné son prestige. Elle possède une éloquence fine et chaude, Jeanne Mance. De plus, elle voit clairement les choses, ainsi que le remarque M. Dollier de Casson. Elle réussit à convaincre les membres de la Société de la nécessité de l'oeuvre de Montréal. Elle obtient à l'assemblée du 21 mars 1650, à laquelle elle assiste à Paris, l'assurance que leur haute protection est encore acquise aux colons de Ville-Marie.

Nommer Mme la princesse de Condé ou Mme de Bullion, n'est-ce pas rappeler les amitiés précieuses de Jeanne Mance? Et elle sait attacher encore plus à sa cause qu'à elle-même, les coeurs que retient sa personnalité sympathique. Elle comprend la nécessité d'en agir ainsi dans la conduite d'une oeuvre. Et pour ne citer qu'un exemple, Jeanne Mance ne rend-elle pas à la colonie un service incomparable en inspirant un vif sentiment de considération à la riche Madame de Bullion? L'on doit un jour, à ses dons généreux, le salut de la colonie tout entière. Nous avons à ce sujet le témoignage de M. de Denonville, gouverneur général de l'époque. Il écrit: "Du consentement de la fondatrice, on prêta 22,000 livres à la Compagnie de Montréal", pour lever cent hommes, afin de garantir cette île des insultes des Iroquois. Ces hommes l'ont sauvée en effet, et tout le Canada aussi." Jeanne Mance demeure l'inspiratrice en tout ceci. Elle crée et dessine le plan de l'affaire. Elle use d'une diplomatie lumineuse. Qui ne se souvient de la limpidité de son raisonnement

(Suite à la 5em page.)

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

UNE SOEUR....

Au milieu d'une mer de blés d'or se montre une maison d'aspect superbe et fier. Dans l'enceinte spacieuse de ses quatre murs, voulez-vous savoir ce que j'ai le plus admiré? Vous croyez que je vais vous nommer les vastes chambres où l'on respire à l'aise; les boiseries, le papier-tenture aux tons riches et sobres qui en font l'ornement; les fenêtres hautes et larges qui donnent libre entrée aux rayons de soleil; les parquets luisants où l'on glisse plus qu'on ne marche; ou encore les nombreuses commodités qui facilitent si considérablement aujourd'hui la tâche de la maîtresse de maison? Non, vous n'y êtes pas. Ce qui a davantage attiré mon attention c'est le bonheur familial que j'y ai entrevu dans toute sa beauté, et tel qu'on le peut rêver.

Ils sont cinq à entourer de respect et de tendresse un père et une mère qui paraissent bien le mériter. Ils sont cinq frères et soeurs qui s'aiment, et qui ont cet avantage que beaucoup de grandes familles n'ont pas connu, d'être tous bien vivants, d'âge à se comprendre et à s'intéresser mutuellement. Les uns et les autres semblent se compléter dans leurs talents et leurs goûts respectifs.

Des trois soeurs, une seule est à poursuivre ses études. Ensemble, puis l'une après l'autre, elles sont passées par les mêmes pensionnats, recevant ainsi la même éducation, recueillant les mêmes souvenirs qui enchantent déjà leur vie de jeunes filles, et réjouiront encore leurs cheveux blancs, alors que plus tard, bien plus tard, elles se rencontreront sur le chemin de la vie... Car, il faut bien prévoir qu'il viendra pour elles comme pour tout le monde, ce jour où il leur faudra songer à la séparation. La brisure de cette intimité si douce à leurs coeurs, sera certes bien difficile à accomplir; mais il y aura toujours la souvenance de ces belles années écoulées côte à côte, — du moins, je le conçois ainsi — pour amoindrir l'amertume du sacrifice.

Une soeur! quel trésor! Mais trésor deux fois si, à l'âge des premiers rêves, des confidences, des sorties dans le monde, des premières désillusions, elle se trouve là tout près de soi. Une soeur qui partage les mêmes rêves, ou qui les modère, qui vous gronde doucement de vos faiblesses, vous avertit des dangers que vous courez, et réciproquement; une soeur, enfin, qui remplace en quelque sorte la maman qui doit se prodiguer ailleurs.

Hélas! cette richesse manque à plusieurs. Je plains, oh! oui, les fils et filles uniques, ou à peu près. Combien insensés, c'est le mot, sont les parents qui restreignent leur famille au petit nombre, se privant ainsi volontairement d'une source plus grande de tendresses! Combien cruels sont-ils envers le petit homme de cinq ou six ans qui s'ennuie, et révèle ingénument son unique désir: "Maman, je voudrais une petite soeur; quand donc en aurai-je une, comme Un Tel?" Et ils restent froids à la pensée que leur enfant esseulé aurait infiniment plus de bonheur à jouer avec un joli poupon rose au maillot et "en vie" qu'avec tous ses jouets sans âme dont il a épuisé toutes les ressources qu'il en pouvait tirer pour s'amuser, et qu'il rejette dédaigneusement.

La famille nombreuse est un bien: Dieu en retire sa gloire; la Patrie, sa force et son honneur. Elle serait encore un immense bienfait quand elle n'apporterait entre ses membres qu'une plus grande solidarité, et cet esprit de famille à juste titre tant vanté. A elle seule, elle forme tout un monde où se manifestent plus facilement les défauts de cuirasse de chacun et qu'il importe de ne pas négliger. L'un à l'autre ils se suffisent, et s'habituent comme naturellement à cette idée d'abnégation que nécessairement il faut pratiquer pour vivre en paix avec ses semblables.

C'est donc à bon droit qu'on dit beaucoup de bien de la grande famille, encore faut-il, cependant, que le ciel ne se peuple pas trop vite à ses dépens. C'est un peu égoïste, ce que je dis là. Que les anges me pardonnent d'oublier leur félicité pour ne déplorer que le désarroi qu'ils causent en nous quittant... Quand les plus jeunes, ayant perdu leurs compagnons ou compagnes d'âge, viennent s'asseoir définitivement à la table de famille, grande est leur déception. Les aînés ont pris leur vol sous d'autres cieux, sans les consulter... Alors, adieu le rêve caressé par la petite soeur de suivre désormais comme l'ombre la "grande" qui, l'année précédente, la jugeait trop jeune encore pour en faire son amie. Adieu soirées entrevues par l'imagination, passées à travailler, à lire, à causer, à faire de la musique ensemble. Adieu tous les beaux projets qui ne valent plus aujourd'hui la fumée qui se dissipe au gré du vent... Et voilà comment, du jour au lendemain, il faut passer souvent sans transition des habitudes d'enfant insouciante qu'on était hier, au souci exclusif de combler les vides causés par le départ des aînés autour des "Bien-Aimés" qui commencent à se faire vieux, et espèrent en vous leur bâton de vieillesse...

Petites cousines, restez longtemps, longtemps ainsi à vous chérir. Dans la grande maison où vos vingt ans s'épanouissent, que ses murs épais résonnent de votre franche et juvénile gaieté. Puis, comme les autres, vous laisserez agir Dieu dans la combinaison de votre bonheur dont le mystère s'éclaircira quelque jour. Et vous n'aurez rien à regretter.

JACQUELINE des ERABLES.

Août 1919.

RECETTES

Nid de pommes

Pelez quatre pommes et coupez-les en moitié. Enlevez chaque coeur avec soin de façon à ce que chaque moitié ressemble à un nid. Faites cuire dans un sirop fait d'une tasse de sirop de blé, et d'une tasse d'eau, jusqu'à ce que vous puissiez les percer de la pointe d'un couteau. Enlevez avec soin du sirop et mettez dans une lèchefrite beurrée. Remplissez les centres avec des dattes hachées et faites une meringue aux blancs d'oeufs. Mettez la meringue sur le dessus de chaque pomme et faites brunir dans un four modéré. Les jaunes d'oeufs peuvent être utilisés en faisant une *cossetarde* que vous emploierez comme sauce.

• • •

Marinades de tomates vertes

Prenez 4 pintes de tomates vertes, 4 petits oignons et quatre grains de poivre rond. Tranchez mince les tomates et les oignons; saupoudrez-les d'une demi-tasse de sel et laissez toute la nuit dans un pot de terre ou un vase émaillé. Le lendemain, jetez la saumure. Dans un autre vaisseau, mettez une pinte de vinaigre, une cuillerée à soupe (rase) de chacun des ingrédients suivants: poivre noir, grains de moutarde, grains de céleri, clou de girofle, épices mêlées et cannelle, et ¾ de tasse de sucre. Faites bouillir et ajoutez les tomates préparées, les oignons et le piment vert. Laissez bouillir doucement vingt minutes, remplissez les jarres et cachetez pendant que c'est chaud.

• • •

Sauce céleri

Prenez vingt-quatre tomates mûres, deux têtes de céleri, huit gros oignons, deux piments rouges, deux cuillerées à table de sel, une chopine de vinaigre, une livre de cassonade.

Lavez les légumes et coupez-les fin. Ajoutez la moitié du vinaigre en premier lieu, du sucre, du sel, et faites bouillir tranquillement jusqu'à attendrissement, environ une heure et demie. Mettez dans des jarres et cachetez.

Feuilleton de la Liberté No 2

LES ARPENTS DE NEIGE

Par

J. E. Poirier

Certes, il était adroit, vigoureux et entraîné aux plus rudes aventures, ce jeune descendant des guerriers indiens. Mais, par ce temps d'insécurité, dans ce grand pays que l'hiver faisait plus désert que jamais, avec les loups qui rôdaient en bandes affamées, les tourmentes de neige qui, parfois encore, sévissaient, les pires suppositions étaient possibles.

Assurément, il n'y avait plus à compter sur lui ce soir-là, car il était trop avisé pour avoir commis la folie de s'embarquer, après le coucher du soleil, sur le chemin dangereux de Battleford à Batoche. On supposait un arrêt quelque part à un relais ou dans une ferme écartée, et l'on ne voulait pas douter que le lendemain, dans la matinée, il aurait rallié la maison.

Déjà, le vieux François proposait de songer au repos, lorsque des jappements lointains se firent entendre au dehors.

— Le voici! s'écria la mère.

Le bruit se rapprocha graduellement. Bientôt une voix d'homme se mêla aux cris des animaux. On reconnut la voix de Jean.

— C'est égal, observa Pierre, l'homme à la cicatrice, faut "avouère de la folie à gouèche", pour traverser en traîneau, à l'heure qu'il est, la passe du Rat musqué...

On tira les barres, mais le cadet cria qu'il allait remiser son attelage, et ce fut seulement un instant après qu'il pénétra dans la maison.

Une fois débarrassé du lourd capot de laine grise qui lui emprisonnait le corps, Jean La Ronde apparut grand et mince, de formes souples, avec une face brune aux traits nets et fins qui le faisaient ressembler à un Mexicain des frontières. Vingt ans et presque imberbe, — à peine si deux touffes légères lui descendaient de la chevelure le long des joues, — il avait une physionomie avenante. Toutefois, Henry de Vallonges, qui, au début de son séjour à Batoche, en avait beaucoup apprécié l'air de franchise et la distinction réelle, trouva, ce soir-là, qu'une expression d'exaltation singulière animait cette figure brune où brillaient presque fiévreusement des yeux noirs.

Aux multiples questions qu'on lui posa, le jeune voyageur répondit d'une façon un peu confuse, parlant beaucoup, mais avec l'air d'un homme dont la pensée est très loin. Il avait dû s'attarder à Saint-Paul, affirmait-il, le trafiquant n'ayant pas été exact au rendez-vous... D'ailleurs, le mauvais temps qui sévissait dans le Nord l'avait beaucoup gêné à l'aller... Certainement, il était satisfait, s'étant débarrassé avantageusement de sa pelleterie... Le retour avait été pénible, surtout dans les passes, du côté de Battleford, où beaucoup de neige s'était accumulée...

Il disait tout cela avec volubilité, en attaquant à belles dents un morceau de "chignée" (échine de porc) qu'on venait de poser devant lui sur la table; mais jusque dans sa façon de manger, on sentait quelque chose de machinal: visiblement l'esprit était ailleurs...

L'anonce du récent succès des métis ne parut même pas l'émouvoir beaucoup. Il se contenta de faire à ce sujet quelques réflexions banales, et ce manque d'enthousiasme scandalisa ses frères secrètement.

Mais Baptiste ayant ajouté que le Gouvernement expédiait de Winnipeg des carabiniers et du canon, il exprima ses craintes pour l'avenir d'un ton tellement amer que Pierre, son aîné, le regarda d'un oeil mécontent:

— J'espère ben, lui répliqua son père d'un air un peu piqué, que t'as pas l'idée de blâmer ce qu'a fait Louis Riel. Avec des "gensses" comme les Anglouais, c'est pas des "jasettes", mais des fusils qu'y faut pour "avouère justice!"

A ce moment, le jeune homme avisa sur la table les verres et la bouteille de vieux rhum qu'on ne débouchait que dans les grandes circonstances.

— Quelqu'un est venu "icite"?

— Oui, mon gâs, répondit François, Louis Riel en personne. Même qu'il m'a prié d'aller demain quérir des renforts chez les Cris.

A ces mots, Jean pâlit sous son bistre.

— Foi d'homme! s'écria-t-il, c'est triste!

Il s'était levé. Sa voix, indignée, était âpre.

Cette sortie inattendue stupéfia les assistants. Il y eut une seconde de silence, puis Baptiste, le regardant d'un air calme, mais sévère:

— Quéqui te prend? Je t'entends pas, tu sais... Expliquetoué...

Mais, déjà, le jeune homme s'était ressaisi. Pourtant, il demeurait un peu pâle, et Vallonges s'aperçut que ses mains tremblaient légèrement.

— Père, reprit-il d'une voix où vibrait une émotion contenue, père, tu sais ben que les journaux anglouais nous traitent déjà de sauvages!... On veut donc qu'ils aient raison... Si les Cris et les Pierreux se mettent avec nous...

La voix tranchante de l'aîné l'interrompit:

— M'est avis, cadet, que tu parles en ce moment tel qu'un Anglouais!

—Tel qu'un chrétien, tu veux dire...

— On est chrétien autant que toué...

Ils s'échauffaient. La face ramassée de Pierre La Ronde, coupée à gauche par la blancheur de sa longue cicatrice, avait quelque chose d'agressif.

Il devenait urgent d'intervenir.

— La paix donc! cria Baptiste d'un ton de commandement. Et tout de suite il ajouta:

— C'est pas tout ça... Mais allons faire notre somme. On en a tous besoin, et toué, Jean, encore plus que les autres... Mâtin! j'sais pas ce qui te tient, mais ton voyage t'a fameusement remué le sang et les idées!

Durant plusieurs heures, Henry de Vallonges, tourmenté d'une sorte de fièvre héroïque, se retourna sur son matelas en feuilles de maïs, incapable de trouver le vrai sommeil. Une fois même, il se réveilla tout à fait, croyant entendre non loin de lui de faibles gémissements.

C'était son voisin de lit, le cadet des fils La Ronde, qui rêvait tout haut. Sa voix plaintive se traînait dans l'ombre entrecoupée de silences...

Légèrement impressionné, Henry revit en esprit la silhouette élégante du garçon dressée dans l'explosion d'indignation provoquée chez lui par les paroles du vieux François, et il se rappela encore les propos très vifs qu'avaient échangés les deux frères...

Enfin, n'entendant plus rien, le Français se laissa retomber sur son matelas. Peu après, il s'endormait au milieu des visions tumultueuses suscitées dans son imagination échauffée par cette soirée du 26 mars 1885, date mémorable où un petit peuple de descendants de la vieille race française venait de reprendre, au fond du Canada, contre le même ennemi et avec le même héroïsme, l'épopée interrompue plus d'un siècle auparavant par la mort de Montcalm...

II

Vers Batoche

La querelle qui mettait aux prises les Bois-Brûlés et le Gouvernement anglo-canadien n'était pas d'origine récente.

Lorsqu'en 1867 les hommes d'Etat de la jeune "Puissance du Canada" avaient racheté à la Compagnie de la baie d'Hudson son privilège territorial, les indigènes qui erraient sur ces sept millions de kilomètres carrés et les douze mille métis qui s'y livraient paisiblement au trappage et à l'agriculture étaient devenus du jour au lendemain des sujets de la reine.

Or, il sembla extrêmement fâcheux aux Canadiens anglais que ces métis fussent, presque tous, des gens d'origine française, catholiques fervents et fort attachés au culte de leurs vieux souvenirs.

Aussi, et sans même attendre que l'arrangement avec la Compagnie de la baie d'Hudson fût ratifié à Londres, le Gouvernement envoya-t-il des arpenteurs pour cadastrer le nouveau territoire et préparer l'installation de colons anglais sur ces terres que les métis avaient mises en valeur et dont ils possédaient la jouissance de droit immémorial.

Le procédé était des plus sommaires. Mais les délégués canadiens trouvèrent en face d'eux Louis Riel.

Ancien élève du collège de Montréal, intelligent et énergique, Louis Riel, alors âgé de vingt-six ans, protesta au nom de la justice en faveur de ses frères. Ses réclamations restant vaines, il n'hésita pas.

A sa voix, les Bois-Brûlés se soulevèrent en masse, et l'intervention de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, put seule empêcher une grave effusion de sang.

De son côté, le Gouvernement, étonné d'une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, consentit quelques garanties, et les demi-blancs déposèrent les armes.

Mais Louis Riel, pour échapper à d'implacables haines, dut s'exiler aux Etats-Unis.

Quinze années s'étaient écoulées depuis lors.

Lorsque Henry de Vallonges était arrivé sur les bords de la

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

XIIme dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, X, 23-37)

En ce temps-là, Jésus se tournant vers ses disciples leur dit: Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu. Alors un docteur de la loi se leva et lui dit pour le tenter: Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lisez-vous? Celui-ci reprit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout coeur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit: Vous avez fort bien répondu; faites cela, et vous vivrez. Mais celui-ci, voulant se faire passer pour un homme de bien, dit à Jésus: Et qui est mon prochain? Jésus, prenant la parole, lui dit: Un homme allant de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et s'en allèrent, le laissant à demi-mort. Or il arriva qu'un prêtre allait par le même chemin: il vit cet homme, et passa outre. Un lévite étant venu près de là le vit aussi, et passa de même. Mais un Samaritain qui voyageait vint à passer près de cet homme, et l'ayant vu, fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies, et les pansa; il le mit ensuite sur son cheval, et le conduisit dans une hôtellerie, où il prit soin de lui. Le lendemain il tira de sa bourse deux deniers et les donna au maître de l'hôtellerie, en lui disant: Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel des trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? Le docteur répondit: C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même.

Qu'est-ce qui va de Paris à Marseille sans faire un pas? — La grande route.

LES EVANGILES

C'est dans les Evangiles que nous devrons aller chercher le récit des miracles de Jésus-Christ, miracles qui prouvent la divinité de sa religion. Mais les Evangiles méritent-ils créance?

Ni les hérétiques, ni les païens eux-mêmes n'ont contesté l'antiquité et la sincérité des évangélistes. Devant les preuves irréfragables qui leur donnent une autorité qu'il n'est pas permis de mettre en doute, l'impie Rousseau a été obligé d'écrire: "Comment récuser le témoignage d'un livre écrit par des témoins oculaires qui l'ont signé de leur sang, reçu en dépôt par d'autres témoins qui n'ont pas cessé de le publier à toute la terre, pour lequel sont morts plus de martyrs qu'il n'y a de lettres dans toutes ses pages?"

Je voudrais vous faire voir aujourd'hui avec quelle certitude les catholiques procèdent en se servant d'un livre qui est, avec l'enseignement de l'Eglise, la base de leur croyance.

On peut se poser trois questions au sujet des Evangiles. Sont-ils des auteurs apôtres ou disciples contemporains de Jésus-Christ? n'auraient-ils pas été composés plus tard? En d'autres termes, les témoins qui attestent les miracles de Jésus-Christ sont-ils des témoins oculaires du Rédempteur?

Ont-ils dit la vérité ou ont-ils voulu en imposer à la crédulité de leurs lecteurs?

Leurs ouvrages n'ont-ils pas été plus tard embellis, arrangés, falsifiés, pour devenir, non plus l'histoire, mais la légende?

Nous devons une réponse sur ces trois points aux hommes sérieux voulant s'instruire de la vérité qui doit gouverner leur vie.

Sont-ils bien des auteurs auxquels ils sont attribués?

Il n'y a pas d'autres moyens de connaître avec certitude l'auteur d'un livre que la tradition constante ou l'accord de tous à tous les âges pour l'attribuer à cet auteur. C'est ainsi que nul ne conteste à Cicéron ou à Démosthène leurs discours, à Virgile son *Enéide*, parce que tous leur ont attribué ces ouvrages. Nier en pareilles matières la valeur d'un accord unanime de tous et dans tous les temps, c'est rendre toute science impossible et renverser toute l'histoire.

Or, il s'agit des Evangiles, c'est-à-dire de la vie de Jésus-Christ, du livre d'une importance extrême pour les chrétiens, livre dont ils savent tous les détails, du livre qui est entre les mains de tous, grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants.

Or, les Evangiles ont toujours été attribués à saint Matthieu, à saint Marc, à saint Luc et à saint Jean.

Témoignages des chrétiens

Voici des témoignages. Saint Justin, philosophe, présenta aux empereurs, vers l'an 150, une apologie ou défense des chrétiens, dans laquelle il nous apprend que l'usage des Eglises était de lire dans les assemblées les écrits des apôtres, appelés *évangiles*.

Saint Irénée, le savant évêque de Lyon, qui avait été, en Orient, disciple de saint Polycarpe, lequel l'avait été lui-même de l'apôtre saint Jean, déclare dans son Traité *contre les hérésies* qu'il n'y a que quatre Evangiles dus précisément aux saints que nous venons de nommer.

Nous pourrions désigner beaucoup d'autres savants chrétiens, Tertullien, saint Clément d'Alexandrie, par exemple, lesquels citent fréquemment les Evangiles.

Dès le premier siècle, saint Clément de Rome, saint Ignace d'Antioche y font fréquemment allusion.

Témoignages des païens

Veut-on le témoignage des païens? Certes, la foi chrétienne eut des ennemis acharnés dans les philosophes des premiers siècles, tels que Celse, Porphyre, Julien l'Apostat. Ils connaissaient nos Evangiles, ils les tournaient en ridicule. Il ne leur est jamais venu en pensée que ces livres avaient été écrits par un imposteur. Avec quelle ardeur ils auraient invectivé contre les Evangiles en dévoilant la supercherie!

Fraude impossible

La fraude, d'ailleurs, était impossible. Tout ce qui concernait la foi était gardé avec un soin jaloux, tous les actes de l'Eglise étaient épiés, surveillés par les hérétiques; les chrétiens mouraient martyrs pour défendre leurs croyances. Ils n'auraient jamais versé leur sang pour soutenir une telle imposture. Ils auraient été les premiers à protester contre elle.

Les évangélistes sont donc des témoins oculaires et contemporains de Jésus-Christ.

Disent-ils la vérité?

Nous pourrions répondre d'un mot: ils sont morts, ils ont versé leur sang pour attester l'exactitude de ce qu'ils ont écrit. Donc, ils ont dit la vérité... "Je crois facilement, a dit Pascal, un fait dont les témoins se font égorger."

Les évangélistes racontent des faits publics

Mais reprenons la chose en détail.

Ils devaient être certains de ce qu'ils racontaient. Ils décrivent surtout la vie publique de Notre-Seigneur, sa vie au regard des multitudes, sur les bords du lac de Génésareth, à Jérusalem. Ils décrivent les enseignements et les miracles de Jésus. Ces miracles, des milliers de témoins les ont vus ou les ont entendu raconter par leurs proches.

Il s'agit de faits visibles, matériels. Il suffit, pour les connaître, d'avoir des yeux et des oreilles.

Et ces faits, ils ne sont pas les seuls à les voir. Des foules nombreuses les ont constatés comme eux. Ils ont vu les "miraculés", ils ont entendu, de leur bouche, le récit du miracle. Les miraculés sont connus: c'est Lazare, c'est le fils de la veuve de Naïm, c'est la fille de Jaïre, c'est l'aveugle de Jéricho, etc.

Ils sont donc certains de ce qu'ils racontent.

Ils racontent sans espérer aucun avantage

Ils n'ont aucun intérêt à tromper. Quand ils écrivent, le Christ est remonté vers son Père; s'ils ont eu jadis quelque ambition en songeant au royaume de Jésus-Christ, le Sauveur les a désabusés en leur disant que son royaume n'est pas de ce monde. Déjà la persécution commence de gronder, le sang des martyrs a coulé.

Ils savent qu'en publiant leurs écrits ils s'exposent à la mort

Et puis, de quels hommes s'agit-il? Les apôtres sont des bateliers. Depuis quand ces hommes simples et ignorants se sont-ils élevés à un tel degré d'audace et d'habileté? Je voudrais bien voir douze bateliers de la Seine quitter là leurs péniches pour transformer le monde.

Ce sont des hommes simples et honnêtes

Qu'on lise les Evangiles, et l'on verra quel caractère de simplicité, de loyauté. Point de passions et d'artifices pour obtenir la persuasion. C'est la candeur et la naïveté dans la narration, le récit simple et nu des faits, sans préparation, sans précautions, sans explications. Si jamais vous avez eu le malheur de lire des romans, vous verrez quelle différence entre ces produits de l'imagination et ces récits d'une concision étonnante. Ils disent sans une larme, sans un mouvement d'indignation: on sent un résumé rapide, donnant des faits déjà connus, et les donnant tels qu'ils sont.

On ment par intérêt

Enfin, ne serait-ce pas chose étonnante que des livres renfermant la doctrine la plus élevée, la morale la plus pure, soient le résultat de la fourberie? Les menteurs ne mentent pas uniquement pour le bien. Ils mentent par intérêt. Ici, je ne trouve que le désintéressement, la générosité jusqu'à l'effusion du sang et la vertu.

Les auteurs de l'Evangile ont donc dit la vérité.

N'auraient-ils pas été altérés dans la suite des siècles?

Non, la chose n'était pas possible.

Les Evangiles se sont répandus depuis le commencement dans toutes les mains et chez tous les peuples de langues différentes et des contrées les plus éloignées. L'enseignement de la vérité chrétienne s'est toujours fait, comme aujourd'hui, par les évêques et par les prêtres, gardiens vigilants de ces textes sacrés. Les Evangiles étaient dans toutes les mémoires. Tous les jours ils étaient expliqués aux peuples dans les homélies ou instructions familières, dont les plus savantes sont parvenues jusqu'à nous. Les citations des Evangiles sont si nombreuses dans les anciens auteurs, qu'il serait facile de reconstituer le texte tout entier avec ces seuls fragments, en supposant, par impossible, que les livres eux-mêmes viennent à se perdre.

Comment introduire un changement, sans qu'immédiatement le faussaire soit dénoncé et la tromperie découverte?

Cela est d'autant plus difficile que les Evangiles forment quatre livres distincts, dus à quatre auteurs différents. Ils sont en concordance parfaite dans leurs récits. Il n'eût pas été possible d'altérer l'un sans être obligé de falsifier les autres pour les mettre d'accord.

Il eût fallu falsifier en outre tous les auteurs qui les citent, et dont les citations sont conformes au texte. Voilà certes une chose impossible.

La science des fidèles

Je disais tout à l'heure que l'Evangile était dans toutes les mémoires, et, par conséquent, il était difficile de rien innover.

Un évêque du IVe siècle, nommé Tryphillus, qui avait la réputation d'un homme éloquent, se permit, dans un sermon, de changer d'un mot de l'Evangile qui ne lui paraissait pas noble. Aussitôt, un évêque de l'île de Chypre, nommé Spiridion, que tous vénéraient pour ses vertus, se leva au milieu de l'assemblée, et parut indigné de cette altération, pourtant si légère.

Nous savons que saint Jérôme, qui fit une nouvelle traduction des Ecritures, excita d'abord de grandes rumeurs contre lui, parce qu'on craignait qu'elle ne troublât les fidèles accoutumés à la version alors en usage. Saint Augustin nous apprend qu'un évêque, faisant lire dans son église la nouvelle traduction, il s'éleva parmi le peuple un tumulte à l'occasion de quelques mots différents de ceux qu'on avait coutume d'entendre. On voit, d'après cette science des fidèles, qu'il était impossible de changer en quoi que ce soit le sens et le texte même des saints Evangiles."

Sans doute, dans la suite des temps, les copistes ont pu errer et altérer ici l'ortographe d'un mot, là, substituer un mot à un autre.

Il ne faut pas s'en étonner: le nombre des éditions de l'Evangile est incalculable.

Un docteur anglais protestant recueillit, il y a quelques années, les manuscrits antérieurs à l'imprimerie. Il annonça, après trente ans d'études, qu'il publierait les résultats de son travail. Il y eut, à cette nouvelle, un moment d'hésitation et de crainte comme si les fondements de la foi allaient être ébranlés. L'ouvrage paru. Il signalait 30,000 variantes. Le critique anglais fut bientôt dépassé. Ses continuateurs en trouvèrent jusqu'à 150,000.

Eh bien! chose admirable, ces variantes ne furent jamais que des variantes de détail, qui n'altèrent pas le fond et la substance du livre. Chose remarquable, les savants les plus distingués, tant protestants que catholiques, ont étudié et comparé les manuscrits les plus anciens; ils sont allés étudier jusqu'aux parchemins conservés dans les couvents grecs du Sinaï et du mont Athos; ils n'ont jamais rencontré une divergence qui vaille la peine d'être signalée.

D'où il ressort que les Evangiles — et on en dit autant de l'Ancien Testament — sont le livre historique le plus autorisé, le plus intègre et le mieux conservé de l'antiquité.

Conclusion

Nous pouvons donc étudier sûrement les miracles de Jésus-Christ dans l'Evangile. Les témoins qui les racontent les ont vus, ces témoins ne nous trompent pas. Leur récit est parvenu jusqu'à nous dans son intégrité.

Quels sont les habitants les plus légers? — Les habitants de Liège et de Tulle.

Saskatchewan, il avait pu se rendre compte qu'un nouvel orage grondait à l'horizon politique.

Riel, rappelé des Etats-Unis par ses concitoyens, à propos de cette brutale mainmise du Gouvernement sur la paroisse de Saint-Louis-de-Langevin, avait entamé, sans tarder, des pourparlers avec les hommes d'Etat de la "Puissance".

Mais des mois passèrent sans apporter la solution désirée. S'il est exact, comme certains l'on prétendu, qu'on ne cherchait qu'à pousser à bout les Bois-Brûlés afin de permettre à leurs adversaires de trancher la question par la force, l'expédient réussit à merveille. Irrité d'un tel mauvais vouloir, Riel s'était, en effet, résolu à d'énergiques mesures: président du Gouvernement provisoire des métis, coup sur coup, il avait publié une "déclaration des droits", ordonné l'arrestation des représentants du pouvoir central et fait acclamer chef des forces insurrectionnelles son ami Gabriel Dumont. Après quoi, au nom de tous les demi-blancs de la Saskatchewan, il exigea justice immédiate.

Cette fois, la réponse ne se fit pas attendre, l'ordre arriva d'Ottawa à la police montée de se préparer à châtier les rebelles. Mais, dès le lendemain, le Gouvernement provisoire, prenant les devants, avait loyalement adressé à Thomas Mackay, délégué de la Confédération canadienne et au capitaine Moore, commandant des troupes de la police, une déclaration de guerre rédigée dans les formes par Louis Riel.

Et c'est ainsi que, le 25 mars 1885, les hostilités s'étaient ouvertes par l'engagement heureux du Lac-aux-Canards.

Rapide comme un feu de prairie, la nouvelle de l'insurrection des métis de la Saskatchewan se répandit du Manitoba aux rivages de l'Atlantique.

Dès le 23 mars, sir John MacDonald, premier ministre, avait avisé le Gouvernement canadien, réuni à Ottawa, de l'attitude inquiétante des demi-blancs et annoncé que, sur son ordre, le major général Middleton gagnait les districts insurgés avec des renforts importants.

Dans les premiers jours de ce printemps froid et venteux, coupé de tourmentes de neige, la colonne anglaise quittait, en effet, Qu'Appelle, point terminus de la ligne ferrée, pour les bords de la Saskatchewan.

Maintenant elle remontait vers le Nord, traînant après elle les sept cent quarante-cinq fourgons légers que la Compagnie de la Baie d'Hudson et la ferme du major Bell avaient mis à la disposition de son chef, car le pays était sans ressources, et il avait fallu tout emporter, jusqu'aux fourrages.

Dans sa marche à travers l'immense prairie neigeuse et triste, aux ondulations à peine sensibles, semée çà et là de bouquets de peupliers et constellée de grandes mares, ce long convoi militaire avait quelque chose d'un peu lugubre, poussé sous ce ciel terne par un grand vent glacial. Les hommes, transis, avançaient sans grand courage, et les officiers eux-mêmes demeuraient mornes.

— Cette après-midi-là, pourtant — depuis quatre jours on avait quitté Qu'Appelle — il arriva qu'après une violente tourmente de neige un pâle soleil se prit à luire. C'était la première fois depuis longtemps, sans doute; ce rayon incertain suffit à délier les langues et à dérider les faces.

— Edward, dit gaiement un petit lieutenant de carabiniers alerte et sec à l'un de ses compagnons d'armes, Edward, voici que le ciel devient comme votre figure quand vous voyez miss Clamorgan.

— Laissez donc, Charlie! répondit non sans impatience l'interpellé, un garçon de belle taille, blond et presque imberbe. Je vous assure que je n'ai pas le coeur à plaisanterie en ce moment.

Un peu piqué par l'accueil fait à sa gaieté, l'autre redevint grave:

— Pardonnez-moi, fit-il: je suis un étourdi. C'est ce rayon de soleil qui en est cause.

Pendant un long moment, ils gardèrent le silence. Ce fut le grand blond presque imberbe qui, le premier, reprit la parole:

— Il ne faut pas m'en vouloir, Charlie, d'avoir montré un peu d'humeur tout à l'heure. Mais je me sens chaque jour plus inquiet, voyez-vous, depuis que les Indiens se sont soulevés. Je songe précisément à miss Elsie et à son père...

— Vous m'avez parlé de cela une dizaine de fois, Simpson, depuis notre départ de Qu'Appelle. Mais une dizaine de fois aussi je vous ai répondu que la police montée était faite pour protéger les fermes et mettre les Indiens à la raison... Et puis, si votre future beau-père voit un danger les menacer lui et sa fille, il aura bien l'esprit, je suppose, de gagner le Fort-Pitt, qui n'est pas très loin de son établissement.

— Voilà justement votre erreur! riposta l'autre avec force. Hughes Clamorgan est de la dernière imprudence. Son mépris pour les alliés des demi-blancs est sans égal... Et puis, il a une confiance exagérée, comme vous-même, dans la police montée... Ah! si je pouvais seulement lui écrire pour lui persuader...

— Ecoutez, Edward, interrompit Charlie. S'il m'est impossible de vous administrer le repos d'esprit comme une potion, je puis, du moins, vous donner un conseil.

— Lequel?

— Voici. Il y a une heure, une demi-douzaine de coureurs des plaines venus je ne sais d'où ont joint la colonne dans le but de se proposer comme éclaireurs. Et ils attendent la prochaine halte pour pouvoir s'entendre avec le général. Or, parmi eux, j'ai remarqué un gaillard à l'air déterminé et monté supérieurement. Peut-être pourriez-vous vous entendre avec lui pour faire porter votre lettre à master Clamorgan?

A ces mots, la figure d'Edward Simpson s'éclaira. D'un shake-hand il remercia son compagnon:

— Excellente idée, mon ami.. Très pratique...

Et Charlie, ayant hélé un éclaireur, le pria de vouloir bien mander de leur part un homme à foulard rouge qui chevauchait une jument baie à la queue de la colonne.

Trois minutes après, le cavalier le rejoignait.

C'était un demi-blanc "orcadien" (métis d'Ecossais et d'Indienne) de haute taille et de face sombre.

— Quelles seraient vos conditions? interrogea Edward Simpson dès qu'il lui eut exposé son projet.

Le Sang-Mêlé réfléchit un instant:

— Il y a près de trois cents milles d'ici là-bas, dit-il enfin. Aller et retour, il me faut cinq bons jours... Et puis, il y a les risques... Ce ne sera pas moins de deux souverains...

— Hem! Ce n'est pas peu...

— C'est à prendre ou à laisser...

— Allons! c'est conclu... mais à la condition que vous partiez sans perdre une minute, aussitôt que vous aurez la lettre... Je vais l'écrire au prochain campement.

Le temps était redevenu sombre et menaçant. Une bise terrible soufflait, emportant des flocons de neige épars qui venaient s'accrocher et fondre n'importe où: sur les fourgons, le dos des hommes, les croupes des chevaux.

Un peu avant la nuit, on parvint à l'une des cabanes solitaires qui marquaient les relais de la diligence primitive, chargée en temps normal du service entre Qu'Appelle et Batoche.

La colonne s'y arrêta, et l'on établit le campement.

Au milieu du cercle formé par les fourgons disposés en enceinte, roue contre roue, à l'américaine, on dressa les tentes. Des pelotons d'hommes furent envoyés au bois et à l'eau, et bientôt d'épaisses fumées s'élevèrent, emportées et dissoutes par le vent, à mesure qu'elles montaient dans l'air glacial.

Assis sur un paquet de couvertures, Edward Simpson écrivait fiévreusement à la lueur incertaine d'une lanterne. Il faisait part au farmer Hughes Clamorgan de ses inquiétudes, de ses anxiétés même, en apprenant le soulèvement des Indiens Cris et Stonies. Il essayait de le convaincre de la gravité de la rébellion, du danger qu'il y aurait à tenter de défendre son établissement, et le suppliait de se réfugier au plus tôt avec sa fille, soit au Fort-Pitt, soit à Prince-Albert, sous la protection plus immédiate des forces canadiennes. Il exprimait aussi l'espoir que l'énergie et l'habileté du général Middleton ne tarderaient pas à rétablir l'ordre sur la Saskatchewan, en sorte que son union avec miss Elsie ne serait pas trop reculée par cette malheureuse campagne.

Cette lettre achevée, il en écrivit une seconde, adressée, cette fois, à miss Clamorgan, et dans laquelle il la priait d'user de toute son influence pour engager son père à gagner un poste militaire. Il ajoutait que son souvenir le soutiendrait durant les épreuves de cette campagne dont il espérait sortir indemne, et il terminait en la priant de vouloir bien joindre à sa réponse un objet personnel qui lui permettrait de s'assurer que l'envoyé s'était acquitté honnêtement de son message.

Le jeune officier remit lui-même ces lettres au métis qui attendait en dehors de l'enceinte. L'homme promit de gagner, le soir même, le prochain relais et de repartir le lendemain dès le point du jour pour Humboldt.

Simpson suivit des yeux aussi longtemps qu'il put la silhouette équestre qui disparaissait dans la nuit, après quoi il rentra dans le camp pour le repas que n'allait pas tarder à suivre un repos dont chacun sentait, quoique à divers degrés, selon ses forces, l'impérieuse nécessité.

(A suivre).

François Veuillot

Lettre de Paris

Les relations de la France avec le Saint-Siège

Paris, 19 juillet 1919.

Avant de vous entretenir de l'inoubliable manifestation qui s'est déroulée hier à Paris, je dois vous parler d'une question moins agréable à traiter; mais impossible à passer son silence. Il s'agit de la séance parlementaire où fut agité le problème des relations diplomatiques entre la France et le Vatican.

Ce débat, dont vous avez sans doute entendu les échos, a certainement affligé les catholiques; mais il n'a déçu, parmi eux, que les optimistes étourdis ou impatients, qui se flattaient que la guerre avait tout transformé, même à la Chambre, et qu'elle ne laissait plus de lutte à soutenir, ni d'efforts à poursuivre. Au contraire, les esprits plus clairvoyants, qui savent bien, d'une part, que, si quelque chose est amélioré chez nous, ce n'est point le Parlement, et, d'un autre côté, que nous n'obtiendrons pas la paix intérieure sans nous donner du mal, ces esprits-là, tout en s'attristant de certaines manifestations déplorables et de certaines déclarations fâcheuses, ont été loin de ressentir une déception: cette fameuse séance a plutôt confirmé leurs espoirs.

Pour en bien faire saisir le sens et la portée, situons-la d'abord dans son cadre!

Elle s'est déroulée à la Chambre. Cette chambre (on est tenté de l'oublier parce que les événements de l'avant-guerre apparaissent très lointains, mais il faut cependant s'en souvenir) cette Chambre est le produit d'une violente et sournoise campagne anticléricale. Elle avait été élue, ou plutôt fabriquée à coups de fraudes et de mensonges, pour raviver la guerre à l'Eglise et réaliser les projets de la franc-maçonnerie. Le coup de foudre, éclatant deux mois après son avènement, l'empêcha d'exécuter son programme; il fit plus, il démontra que ce programme était en contradiction profonde avec l'âme même de la France et avec l'intérêt national. Leçon qui a été comprise, hors du Parlement, par l'immense majorité des Français, et même au Palais-Bourbon, par tous les esprits libres et supérieurs; seulement, ces esprits ne sont pas en foule au Parlement; les radicaux, en général, sont plutôt médiocres. Toutefois les moins ouverts et les moins élevés d'entre eux ont senti que la lutte contre l'Eglise était hors de saison et ils se sont abstenus d'aggraver la législation anticléricale.

Mais leur mentalité foncière était toujours imbue de vieux préjugés antireligieux et, la paix revenant, elle reparaît sous le vernis d'union sacrée, dont la guerre avait dû la couvrir. La majorité de la Chambre admet bien, — et ceci est déjà un progrès sérieux, dans un milieu de cette nature, — qu'il ne faut pas infliger de nouvelles atteintes aux droits des catholiques; mais elle regimbe, lorsqu'on lui parle de revenir en arrière et de corriger quoi que ce soit dans la législation "laïque".

Bien que le pays n'ait pas encore été appelé à donner son avis, on peut être certain qu'il ne partage pas cet état d'esprit retardataire et mesquin. Les jeunes générations surtout, qui ont fait la guerre, ont la nausée de l'anticléricalisme. Mais la Chambre a tant vécu dans cette atmosphère alourdie et malsaine, qu'elle en est encore imprégnée jusqu'aux moëlles.

Telle est la Chambre. Et le gouvernement? Le gouvernement, d'abord, est obligé de compter avec elle. Pour accomplir sa rude et grave besogne, il faut bien qu'il ménage cette assemblée dont un mouvement d'humeur pourrait le jeter par terre. On ne se doute pas des difficultés que M. Clémenceau a dû surmonter, à certains jours, pour "faire marcher" cette Chambre, qui renâclait constamment. Il y est parvenu; mais on conçoit qu'il évite les embarras inutiles et qu'il soit prêt à faire des concessions sur les sujets secondaires. Or, c'est là le point douloureux! Malgré sa clairvoyance et son indépendance d'esprit, le cabinet actuel ne considère pas la question des rapports entre la République et le Saint Siège comme un problème capital, ou du moins comme une question pressante. Il estime qu'on peut bien en ajourner l'étude après les élections et que, d'ici là, il n'y a nul inconvénient à maintenir le *statu quo* et même, pour faire plaisir à la majorité radicale, à proclamer très haut que la question n'est pas posée. C'est là, évidemment, l'erreur et la faute du ministère; c'est là que se dénonce, en lui, soit un défaut de perspicacité, soit un manque de courage. Il devrait avoir assez de largeur et de justesse de vues, pour comprendre que reculer indéfiniment l'accomplissement d'une telle réforme, c'est se faire le complice des sectaires et les esprits étroits qui la repoussent de parti-pris; il devrait montrer assez d'énergie pour tenir tête à cette Chambre et la "faire marcher" une fois de plus. Il s'est tiré d'embarras plus graves. Mais, hélas! il est lui-même appesanti et entravé par ces préjugés laïques, auxquels obéit la majorité parlementaire; il ne les subit pas aussi complètement que les radicaux, mais il en éprouve encore l'influence. Et c'est pourquoi, tout convaincu qu'il soit de la nécessité de renouer des rapports officiels avec le Pape, et tout désireux qu'il fût de poser la question devant une Chambre plus libérale et plus intelligente, il se contente pour le moment d'éluder la question, d'abord en obtenant qu'elle ne soit pas soulevée, puis en l'ajournant quand, malgré ses efforts et ses ruses, elle se présente.

Car c'est fort inopinément, contre le voeu du ministère et même contre le gré des partisans de la réconciliation avec Rome, que le débat s'est allumé. On voulait, de part et d'autre, éviter toute discussion sur ce sujet scabreux, devant cette Chambre hostile... Oh! je ne défends pas du tout cette politique de la crainte et du silence; elle n'a rien de brillant. Je constate seulement qu'elle avait rallié les suffrages, plus ou moins résignés, des sénateurs et des députés catholiques eux-mêmes.

* * *

Seulement, on avait compté sans M. Jean Bon.

M. Jean Bon est un député socialiste, extrémiste, bolchéviste, qui, même au sein de son parti, joue les enfants terribles et les énergumènes. Il faut qu'on sache bien qu'il ne possède aucune espèce d'autorité. Les scandaleuses et grotesques énormités qu'il a proférées au cours de cette fameuse séance, irritantes et déplorables sur les lèvres d'un homme politique sérieux, n'ont dans sa bouche aucune valeur ni aucune portée.

Mais, enfin, il a posé la question. Il a profité du débat sur le budget du ministère des Affaires étrangères, pour attaquer, sur ce point, le ministre, M. Pichon, en l'accusant de renouer obliquement des rapports diplomatiques avec Rome par l'envoi d'agents officieux et par l'ouverture de négociations relatives aux évêchés de Metz et de Strasbourg. Et, lancé sur une telle piste, il a soulagé sa bile anticléricale, en villipendant le clergé, la religion et, naturellement, les Jésuites.

Le débat était ouvert. Chose curieuse! C'est un député radical qui s'est chargé de répondre au violent socialiste. Et il lui a répondu en fort bons termes. M. de Monzie, membre des partis avancés, mais homme de bon sens et de courage, est monté à la tribune pour démontrer que l'intérêt national exigeait impérieusement la reprise des rapports officiels entre la France et le Vatican. Intervention déjà symptômatique en elle-même; plus symptômatique encore, par les autorités anticléricales, que l'orateur a pu invoquer en faveur de sa thèse: il s'est appuyé, en effet, sur le franc-maçon Bourgeois, qui ne l'a pas démenti, et sur M. Viviani qui, présent à la séance, a pris la parole pour le confirmer. L'ancien président du conseil, le trop fameux "extincteur d'étoiles, — qui, pour le noter en passant, porte avec ennui le poids de cette hyperbole échappée un jour à son éloquence fougueuse, — n'a pas caché que, durant son ministère, il avait envoyé à Rome un diplomate officieux, M. Charles Loiseau, pour s'y occuper "des questions religieuses"; il a même ajouté que, contrairement à ses collègues et amis, toujours effrayés de l'ombre du spectre clérical, il n'était nullement, pour sa part, "épouvanté à la pensée de voir un jour, en vue de la reprise des relations, la Chambre consultée, poser la question".

* * *

Tout ceci est assez heureusement significatif.

Mais M. Viviani n'est plus ministre. C'était à M. Pichon qu'il appartenait de donner la réponse gouvernementale et de prononcer les paroles décisives. Et c'est ici que nous avons entendu, à la tribune de la Chambre et dans la bouche du représentant de l'Etat, des paroles attristantes et funestes. Toutefois, le discours de M. Pichon, s'il est déplorable à le comparer au langage que l'intérêt national et la dignité de la France auraient dû mettre sur ses lèvres, eût paru, avant la guerre, audacieux jusqu'à l'invraisemblance. Alors, en effet, un ministre, en y mettant plus de mesures et de formes, eût parlé, au fond, comme M. Jean Bon. M. Pichon, au contraire, a tenu à se dégager de toute compromission avec l'orateur socialiste. Protestant contre les injures adressées par cet énergumène au clergé de France, "je ne veux faire, a déclaré le ministre, aucune catégorie entre les Français; je veux que mon premier mot à cette tribune soit pour répéter ce que nous avons déclaré souvent: que tous les Français ont, au même titre, fait leur devoir; que les prêtres comme les autres ont rempli leur devoir tout entier, et que, quoi qu'ils soient, ils ont droit à la reconnaissance de toute la nation." M. Pichon a tenu encore à rendre un spécial hommage au clergé catholique d'Alsace et de Lorraine, qui fut, à certaines heures, "l'âme de la protestation française contre l'occupation allemande". Enfin, comme le député révolutionnaire avait trouvé spirituel et opportun d'insulter nommément le Cardinal Amette, l'orateur gouvernemental a eu soin de proclamer que l'Archevêque de Paris "a fait preuve, pendant toute la durée de la guerre, d'un dévouement patriotique, qui lui mérite la reconnaissance de tous les Français sans exception".

Mais sur la question capitale?.. Eh, bien, sur la question capitale, M. Pichon a répondu surtout en homme embarrassé, qui aurait manifestement voulu n'avoir pas à répondre et qui est tenaillé par le souci de plaire à une majorité anticléricale, sans briser tout à fait avec l'opinion religieuse. Son discours donne l'impression d'un jeu de bascule. Il nie énergiquement s'être jamais servi auprès de Rome d'une diplomatie officieuse et, cependant, il reconnait que M. Loiseau, maintenu par lui au poste où il avait été appelé par M. Viviani, s'y est occupé, au nom du gouvernement, de questions religieuses. Il se défend d'avoir négocié avec le Vatican pour la nomination des évêques de Metz et de Strasbourg; mais il ne conteste pas que, sur ce point, le Cardinal Amette a servi d'intermédiaire entre le gouvernement et le Saint-Siège. Enfin, arrivant au noeud du problème, il déclare: "En Alsace-Lorraine, la loi, c'est le Concordat; nous pratiquons le Concordat. En France, c'est la séparation des Eglises et de l'Etat; nous pratiquons la Séparation des Eglises et de l'Etat." Et, craignant que cette politique semi-concordataire ne désoblige les anticléricaux, il insiste avec quelque âpreté: "Nous pratiquons, dit-il, cette séparation dans l'esprit strictement laïque, qui est l'essence même de la loi." Mais, alors, il appréhende d'avoir irrité et déçu les éléments de droite; et il ajoute: "En même temps, je n'ai aucune difficulté à le dire, nous la pratiquons dans un esprit d'équité et de paix, nous la pratiquons dans un esprit d'union, dans l'esprit d'union qui a groupé tous les Français autour du drapeau tricolore pendant la guerre, et qui a été pour une si grande part dans la victoire que nous avons rempotée."

* * *

Cependant, ce n'est pas encore toute la question. M. de Monzie a précisément démontré, par des raisonnements irréfutables et par des exemples probants, que la séparation n'implique en aucune façon l'absence de toute conversation diplomatique entre les deux pouvoirs; et il a prouvé, avec non moins de force qu'en dehors de la question religieuse, un puissant intérêt national exige le rétablissement des rapports entre la France et le Saint-Siège. A cette argumentation pressante, que répond le ministre des Affaires étrangères? Eh, bien, il ne répond rien du tout. Il écarte délibérément ce problème; il s'abstient de le résoudre. Il se contente de déclarer que "le gouvernement ne croit pas qu'il y ait lieu pour lui de prendre cette intitiative"; par conséquent, il se refuse à engager sur "le fond de la question", une controverse qui "serait un débat platonique".

Et la thèse si topique et si impressionnante de M. de Monzie reste entière; elle n'est ni réfutée, ni même entamée. M. Pichon a-t-il estimé qu'il ne parviendrait pas à rétorquer les arguments et les exemples apportés par l'orateur radical; ou bien partage-t-il, au fond, l'opinion de M. de Monzie et se réserve-t-il de la reprendre un jour? Dans l'une et l'autre hypothèse, son attitude est symptômatique.

Symptômatique aussi, la fin de cette discussion; de même que les raisonnements de M. de Monzie sont restés sans réplique, les attaques de M Jean Bon sont demeurées sans résultat. L'incident, soulevé sous forme d'observations en marge du budget, ne comportait pas nécessairement de conclusion pratique; mais il n'est pas rare que ces échanges de vues, quand ils se heurtent en contradiction si nettes et agitent une question si grave, soient prolongés par une motion précise ou un ordre du jour motivé, qui révèle la pensée de la Chambre. Or, cette fois, ni M. de Monzie, ni M. Jean Bon n'ont voulu mettre la Chambre en demeure de se prononcer; abstention compréhensible, de la part du député radical, qui n'avait pas pris la responsabilité de ce débat et pouvait craindre un vote hostile, mais assez extraordinaire chez l'orateur socialiste, qui avait provoqué cette bataille et semblait escompter une manifestation antireligieuse. Non! ni M. Jean Bon, ni les autres anticléricaux de la majorité, n'ont voulu pousser plus loin leur entreprise.

* * *

Et c'est pourquoi je conclus que, si le langage du ministre des affaires étrangères est douloureux, l'impression d'ensemble qui se dégage de toute la séance, — non pas précisément sur l'opinion de la Chambre et du gouvernement, mais sur l'état d'esprit général dont ceux-ci doivent tenir compte et sur les éventualités d'avenir qu'ils présagent, — cette impression n'est pas inquiétante.

Au fond, l'on peut dire que, malgré les fureurs de M. Jean Bon et les réticences embarrassées du ministre, la question des rapports officiels entre Rome et la France est posée devant l'opinion publique, et qu'elle est posée avec une force, avec des concours, avec des dispositions d'esprit, qui permettent d'espérer, dans un certain délai et après quelques nouveaux efforts, une réponse favorable.

François Veuillot.

Jeanne Mance

(Suite de la 1ère page)

en cette circonstance, de sa merveilleuse mise au point des événements: "Ville-Marie est perdu, songe-t-elle, si l'on n'obtient du renfort. Comment alors utiliser jamais le don de Mme de Bullion destiné à l'hôpital. Sauver Ville-Marie, c'est sauver l'hôpital?" Prompte à l'action comme à la pensée, elle court chez M. de Maisonneuve, lui fait part de son dessein, et prépare avec lui l'ingénieux programme qu'il suivra. Il a, nous venons de le rappeler, toute l'efficacité que l'on en a désirée.

Pour la seconde fois, Jeanne Mance consolide l'oeuvre de la fondation de Montréal.

La vocation providentielle de Jeanne Mance nécessite de rares dons naturels. Ils ne lui manquent pas. Des qualités de charme et de distinction, de la dignité, une belle loyauté dans le regard et la voix, une humeur agréable lui constituent un ascendant personnel auquel on ne résiste pas. Jeanne Mance, souvenons-nous, reçoit les confidences spontanées de M. de la Dauversière et du saint M. Olier. Elle provoque sans qu'elle y soit pour rien l'ardente amitié de cette délicieuse Madeleine de Chauvigny. Mme de la Peltrie ne peut se résoudre à quitter Jeanne Mance au printemps de 1642, elle l'accompagne à Montréal, au jour de la fondation, et seul le commandement de ses directeurs peut la ramener à Québec et à ses oeuvres. Et comment oublier l'abandon confiant de M. de Maisonneuve auprès de Jeanne Mance? Elle est sa conseillère des bons et des mauvais jours. Il ne décide rien d'important qu'il ne lui ait d'abord soumis. Et que de fois, il reçoit de la bouche de cette femme forte, et sensée, le mot sauveur et attendu.

Oui, Jeanne Mance, par l'influence morale qu'elle a possédée, et qu'elle exerça au seul profit de l'oeuvre de Montréal, Jeanne Mance par ses initiatives opportunes et décisives, demeure "presque à l'égal de Maisonneuve la fondatrice de Ville-Marie". Ce jugement a été rendu un jour, par Monseigneur Gauthier, dans son vibrant discours au Congrès eucharistique international de Lourdes. Je suis heureuse de le rendre de nouveau avec lui. Et ainsi que je l'énonçais au début de cet article: Au matin du 18 mai, en l'anniversaire de la fondation de Montréal, évoquons le geste créateur de Jérôme de la Dauversière et de Jean-Jacques Olier, de Maisonneuve et de Jeanne Mance. Ville-Marie est née par les soins réunis de ces grands coeurs, et de ces hautes intelligences.

Et peut-être, l'an prochain, en cette journée du 18 mai, nous sera-t-il donné de déposer au pied de la statue de Jeanne Mance, une couronne d'honneur, un symbole gracieux de vénération et de reconnaissance? C'est mon pieux espoir.

Marie-Claire Daveluy.

11 juin 1919.

"*L'Action Française.*"

D'où vient que la société de La Fontaine était si recherchée? Parce qu'il était homme à fable.

En Province

SAINT-PIERRE-JOLYS

Mlles Stéphanie et Octavie Cinq-Mars, de Lowell, Mass., sont en visite chez leur frère, M. Octave Cinq-Mars, dont la santé est ébranlée par la maladie. Elles doivent prochainement quitter Saint-Pierre, d'où elles iront visiter d'autres parents de la province de Québec.

LA SALLE

Service anniversaire

Un service anniversaire sera chanté le 1er septembre, à 9 heures, à l'église de La Salle, pour le repos de l'âme de Osias Rochon. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

ST. CHARLES, MAN.

Nous avons perdu deux bons amis dans les personnes de Mlle Bernadette Caron, qui entre au Précieux-Sang, et de M. Martial Caron, qui entre chez les Jésuites. Nous leur souhaitons le bonheur et la persévérance dans le sublime état qu'ils ont choisi, tout en déplorant leur absence.

Un ami.

SAINTE-AMELIE

Depuis le 16 août nous avons parmi nous le Rév. Père G. Marion, O.M.I. qui est en visite chez sa soeur Mme Misael Archambault. M. le Curé a profité de sa présence pour aller prendre quelques jours de vacances dans l'Ouest.

Mme McDonald, de Norwood est en villégiature chez son frère, M. F. Carrière:

Nous constatons avec une réelle satisfaction que le gouvernement a jugé le creusage d'un puit au village chose absolument nécessaire. Deux ouvriers sont activement occupé à ce travail et ont déjà atteint une grande profondeur. Bientôt l'eau va jaillir à gros flots et réjouir tous ceux qui ont connu le travail pénible de pomper durant de longues heures l'eau nécessaire à leur besoin.

Signalons aussi que Sainte-Amélie va bientôt être reliée à Ste-Rose par une route parfaitement carossable où les automobiles seront désormais à l'abri des pannes occasionnées vu la condition des mauvais chemins.

Delaplace.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

La paroisse de Mariapolis et l'oeuvre des vocations religieuses.

C'est souvent le sort de ceux qui demandent la charité d'être désagréables. Tout le contraire est arrivé à Mariapolis, dimanche dernier, le 17 août. Le charitable curé de l'endroit, M. l'abbé A. Rousseau, a profité de la fête patronale de sa paroisse pour faire à ses fidèles un appel à la gratitude. "Nous avons, dit-il en substance, reçu beaucoup de la sainte Vierge. Pourquoi, alors, ne pas lui témoigner notre reconnaissance d'une façon très pratique en fondant par exemple une bourse pour l'entretien d'un élève au Petit Séminaire de Saint-Boniface? C'est peut-être cet acte de charité que le bon Dieu attend pour faire sortir de nos rangs un lévite qui serait ainsi deux fois nôtre."

Rarement proposition a été accueillie plus favorablement. Une liste a été ouverte le jour même. Le pasteur et les syndics se sont inscrits les tout premiers pour des sommes assez rondelettes. Le premier des syndics s'est de plus chargé de faire circuler la liste de souscription à droite et à gauche. Toute la paroisse y passera. Sans être prophète, on peut déjà prédire au petit Gérard, — orphelin de père et de mère, — qu'il n'en tiendra plus qu'à lui de réaliser le plus beau de ses rêves.

Merci donc à Monsieur le Curé de l'heureuse idée qu'il a eue. Il verra bientôt combien il a su toucher une note sensible dans l'âme de ses paroissiens.

J'en suis.

Un enfant ne saurait être en bonne santé à moins que les vers ne soient chassés de l'organisme. L'Exterminateur de Vers de Mother Graves est le meilleur remède pour les détruire.

Fortes paroles d'un ancien de Guelph

Il déclare que les Pilules de Dodd pour le rein lui ont sauvé la vie

James Black, âgé de 85 ans, chante les louanges du grand remède canadien pour le rein, les Pilules de Dodd pour le rein.

Guelph, Ont., 25 août. (Spécial.) — "Sans les pilules de Dodd pour le rein, j'aurais eu à subir une opération ou à mourir." Voilà des termes catégoriques. Mais M. James Black, un monsieur récemment arrivé de Maidstone, les prononce sans la moindre hésitation.

"Je souffrais du rein et j'avais mal au dos", raconte M. Black. Un ami me conseilla les pilules de Dodd pour le rein. Après en avoir pris une demi-boite je commençai à renvoyer du sable et des pierres. J'en ai une demi-livre dans une bouteille que je puis montrer au public.

"J'avais tant de crampes dans les jambes que le soir je ne pouvais pas dormir. Je pris quatorze ou quinze boites de Pilules de Dodd et maintenant je suis parfaitement bien."

M. Black, qui est aujourd'hui âgé de 85 ans, est convaincu qu'il doit la vie aux Pilules de Dodd pour le rein. Il ne se lasse pas d'en dire la valeur. "Elles valent, dit-il, deux fois leur pesant d'or."

Les Pilules de Dodd pour le rein ont depuis longtemps mérité le titre "d'amis des vieux", car le rein est le premier organisme à subir les atteintes de l'âge. Agissant directement sur le rein et le renforcissant, ces pilules ont permis à maints vieux de dire: Je suis de nouveau jeune.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boite ou, six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodd's Medicine Co., Ltd, Toronto, Ont.

TOURNOI DE TENNIS.

L'Association D'Education des Canadiens-Français du Manitoba.

Le tournoi a débuté de façon fort heureuse: un ciel clair, des concurrents enthousiastes, des parties chaudement contestées et très intéressantes pour les spectateurs. Tel est, en peu de mots, le bilan des deux premières journées. Tout fait croire que l'entrain se maintiendra jusqu'à la fin. Quant à la température, nous ne pouvons rien assurer, mais nous vivons d'espoir.

En plus des coupes Cusson et Dubuc qui reviennent annuellement aux gagnants des simple et double pour hommes, nous avons, cette année, grâce à la gracieuse générosité de l'honorable sénateur Bénard, une coupe qui sera la récompense du championnat des dames, dans la partie simple. C'est un magnifioue objet d'orfèvrerie dont la conquête sera âprement disputée par un bon nombre de dames et de jeunes filles.

Un mot des parties de dimanche. Elles furent des plus intéressantes et nous n'avons eu qu'une chose à déplorer: c'est que les spectateurs ne fussent pas plus nombreux pour admirer les belles performances de nos joueurs. Souhaitons que les finales, qui se joueront, dimanche prochain, verront affluer vers nos courts un public nombreux.

Ont gagné en "simple handicap" dimanche dernier:

Contre Arthur Prendergast, Thomas Olivier, 7-5, 7-5; Contre Emile Langlois, J. Forstall, 6-1, 6-0; Contre C. Ducharme, W. Raymond, 6-1, 6-0; contre H. Lacerte, B. Bégin, 6-5, 6-1; contre S. Tremblay, J.-C. d'Auteuil, 6-0, 6-1; contre J. Forstall, L. Roy, 6-3, 6-2.

Ont gagné en simple "open":

Contre Noël Bougard, B. Bégin, 6-2, 6-4; Contre Arthur Prud'homme, Henri Lacerte, 7-5, 6-4; Contre A. Labelle, Arthur Prendergast, 6-2, 6-4.

Les joutes vont se continuer jusqua'à lundi le 1er septembre; c'est ce jour-là que se joueront les finales qui n'auront pu avoir lieu dimanche prochain. Les semi-finales et les finales auront cet intérêt particulier que des concurrents comme Roy, Raymond, Lacerte, Etienne Prendergast, L. Couture, seront les principaux figurants. Qu'on se souvienne qu'ils ont fait très bonne contenance dans le tournoi du "Winnipeg Tennis Club" et qu'ils sont venus aux prises avec des joueurs tels que Bennett, Wright et Holmes de Winnipeg et avec ceux qui ont remporté le championnat du tournoi, Brayn et Jayne, de Minneapolis.

Notons encore que Etienne Prendergast, dans le concours des jeunes (même tournoi) est parvenu jusqu'aux finales et qu'il a trouvé là un des nôtres, Lucien Couture; ce dernier aussi avait réussi à frayer son chemin jusque là, en éliminant ses adversaires de Winnipeg.

D'on on voit aisément que nos hommes ne sont pas des joueurs de petit calibre et qu'ils méritent qu'on les encourage.

Dimanche et lundi, les demoiselles du club serviront le thé au public qui se sera rendu sur le terrain. L'enthousiasme devra régner, car les figurants du tournoi n'en manqueront pas. Qu'on se le dise!

A dimanche et à lundi prochains.

Un Chef

Le chef des Canadiens-français au Manitoba, c'est Mgr Béliveau. Et c'est un de ces hommes dont la Providence a jalonné d'un bout à l'autre la route de notre histoire.

Quand disparut le grand blessé de l'Ouest, ceux qu'intéresse l'expansion de notre race, plus encore ceux dont le coeur a saigné à la vue de la lutte de corsaire faite à nos écoles chrétiennes et françaises par le sectarisme protestant aidé de la couardise de certains des nôtres, ceux-là regardaient avec anxiété du côté des Prairies. Mgr Langevin avait déjà choisi lui-même l'homme de sa droite, et l'avait associé à sa pourpre et à son apostolat . . . .

et la série des grands évêques de l'Ouest se continue. Après Provencher, Taché. Après Langevin, Béliveau. Comme Joyeuse et Durandal, dans la *Fille de Roland*, ils peuvent l'un à l'autre se dire avec mélancolie au souvenir des rudes batailles et des trahisons, mais avec fierté en évoquant l'éclair brillant de leurs épées batailleuses: *"J'ai fait ma part"*.

L'Archevêque actuel de St-Boniface n'a pas encore atteint la cinquantaine. Il est de taille moyenne, de teint brun, comme les Acadiens dont il descend, solidement musclé. A le voir, on a l'impression de l'*Action*. Cette impression devient une conviction, si vous rencontrez la flamme ardente de son regard. Deux escarboucles, à travers lesquelles se manifestent la vie intense, la décision réfléchie et la ténacité. L'encadrement abondant de cheveux noirs semés légèrement de la poussière grise de la cinquantaine fait ressortir davantage le caractère léonin de cette figure.

Ainsi apparaît au dehors le grand chef de l'Ouest. Son énergie dans l'action, depuis son accession au siège de St-Boniface, sa largeur de vue, sa prévoyance des maux à prévenir et des oeuvres à créer en conséquence, sa conception vaste du rôle de défenseur de ses ouailles ont montré que jamais le moral ne s'est mieux rapporté au physique.

Comme Mgr Langevin, il n'agit pas d'une manière quelconque; il ajoute à son action le caractère personnel et pittoresque. Il a créé des mots, qui resteront comme des programmes. Et ceux qui l'approchent de près remarquent que sa pensée se traduit volontiers en formules ressemblant à des définitions. Ce qui est le propre des pensées claires et des cerveaux virils...

Comme instrument d'apostolat, si je puis dire, il se sert sans doute éloquemment de la parole, qui est essentiellement l'arme apostolique, mais aussi de la Presse. Pie X là-dessus est son modèle, et la *Liberté* a toute sa prédilection, comme les *Cloches* de sa ville archiépiscopale et comme le *Droit*, à qui il écrivait récemment une lettre de louanges et d'encouragements richement mérités. Au reste, qui ne connait les publications diverses autant que polyglottes de la *West Canada Publishing Co.* Nous en avons écrit, il y a huit ans: Pourquoi y revenir...

Répandre la vérité et la défendre, propager la civilisation catholique et française par l'imagination de nos compatriotes en son diocèse aux *possibilités* immenses, détourner son peuple de l'attrait faux des villes et le grouper en une masse compacte qui ne permette pas aux éléments hétérogènes de le... *contaminer*, telle est donc la grande oeuvre de Mgr Béliveau. Qu'il y obtienne des succès correspondant à ses vastes espoirs et aux besoins du pays, nous le souhaitons au grand successeur des Taché et des Langevin.

Julius.

— *Le Progrès du Golfe.*

Nous lisons dans l'organe hebdomadaire *Aux Ecoutes*:

Après la séance de l'Académie des sciences, le maréchal (Foch) causait avec quelques personnalités scientifiques, dont M. Emile Picard. Il assura:

— Cette guerre a été effroyable et terrifiante, parce qu'elle fut industrielle. Mais la prochaine sera plus terrible encore. On utilisera toutes les forces: quelle désolation!

— Vous croyez donc à une prochaine guerre, dit l'un de ses interlocuteurs au maréchal.

— Hélas! répondit-il, l'Allemagne la prépare...

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole
LUNDI, LE 25 AOUT

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Screenings". La tonne	11.00
AVOINE	
2 C. W. déchargé	$ .89⅝
No 3 C. W.	.88⅝
Fourage, Extra No 1	.88⅝
Fourrage 1	.87⅛
Fourrage 2	.85⅛
Track	.86⅛
Rejeté	.81⅝
ORGE	
No 3 C. W.	$1.36½
No 4 C. W.	1.32½
Rejeté	1.24½
Fourrage	1.24½
Track	1.31½
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$6.00
No 2 C. W.	5.50
No 3	224.85
Rejeté	4.75
SEIGLE	
C. W.	$1.47½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 25 AOUT

"Steers."—	
Excellent	$11.00 à $12.50
Bons	$9.00 à $10.50
Moyens	$7.00 à $8.50
"Feeders" et "Stockers".—	
De choix, Lourds	$9.50 à $10.50
De choix, Légers	$6.00 à $7.50
Bons	$6.00 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$6.75 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
"Oxen."—	
De choix	$8.25 à $9.50
Bons	$7.25 à $7.75
Moyen	$6.00 à $7.00
Taures.—	
Excellentes	$9.00 à $10.50
De choix	$6.75 à $8.00
Veaux.—	
Légers, De choix	$9.00 à $10.00
Lourds, De choix	$9.50
Cochons.—	
Choix	$20.00
Lourds	$16.00 à $17.00
Truies	$14.00 à $16.00
Légers	$17.00 à $19.00
"Stags"	$ 8.50
Moutons.—	
Agneaux	$9.00 à $12.50
Moutons	$7.50 à $9.00
Vaches.—	
De choix	$9.50 à $10.00
Bonnes	$6.50 à $7.50
Moyennes	$5.50 à $6.50
"Canners"	$4.25 à $6.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur—	
Cartons	$ .55
Libres	$ .48
Beurre.—	
Crèmerie. Au détailleur	$ .56
De ferme. Aux cultivateurs	$ .40
Légumes nouveaux.—	
Patates. Lot de 10 minots	$1.35
Navets, la livre	$ .03
Carottes, la livre	$ .06
Betteraves, la livre	$ .04
Oignons de Washington, la liv.	$ .08
Choux, la livre	$ .07
Petits pois verts, la livre	$ .05
Rhubarbe, la livre	$ .01½
Céleri. Colombie Anglaise	$ .10
Céliri. Manitoba. La douz.	$1.25
Tomates d'Ontario. Le panier	$1.50
Piments. Le panier	$2.50
Choux-fleur. La douzaine	$3.75

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	5.55
Purity. Sac de 98 livres	5.35
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Household. Sac de 98 liv.	5.35
Royal Household. 2 sacs de 49.	5.45
Royal Household. 4 sacs de 24.	5.55
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$4.20—$4.50

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$40.00	$44.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Midland", No 1	$19.00
"Midland" No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$22.00
No 1 "Upland"	$22.00
No 2 "Upland"	$20.00
No 1 "Timothy"	$28.00
No 2 "Timothy"	$26.00

Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, et nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labellé, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



L'INSTRUCTION AGRICOLE EST ABSOLUMENT NECESSAIRE

Paroles vraies pour la province de Québec et qui le demeurent pour tous les milieux agricoles

(Extrait du discours de M. l'abbé Ad. Michaud, D.S.A., à la convention des Missionnaires Agricoles, 1919.)

MM. les Cultivateurs, souvenez-vous, je vous prie, des efforts qui ont été faits depuis 60 ans pour amener le progrès agricole que nous voyons, qui pourtant est loin d'être parfait et n'est pas encore assez général. Ne soyons pas surpris de la persistance et de la multiplicité de ces efforts. Nous, de de la province de Québec, nous avons besoin à tous points de vue d'une agriculture prospère. Il nous faut de nombreuses populations agricoles qui soient fortement attachées à la terre, qui sachent y trouver leur bonheur et l'avenir de leurs familles, si nous voulons conserver au milieu des autres provinces un prestige respecté et le rang honorable qui nous convient; c'était la pensée de M. Pilote. "Nos cultivateurs, disait S. E. le Cardinal Bégin, nos cultivateurs ont besoin d'être aidés et encouragés dans leur rude labeur qui est à la base de la prospérité publique et de notre vie nationale. Toutes les classes de la société doivent être unies dans un commun sentiment d'estime et de respect pour les travailleurs de la terre. Bien aveugle celui qui n'a pas cette conviction en ce moment."

Facteur nécessaire de la prospérité publique, soutien puissant de notre vie nationale, l'agriculture a droit en effet à l'estime et au respect de toutes les classes de la société, mais les cultivateurs ne doivent pas être les derniers à l'estimer, et, il leur appartient de la rendre et de la montrer estimable et de la faire respecter. "Le cultivateur de nos campagnes, a-t-on dit, ne se doute pas assez de la valeur sociale de son existence." Le cultivateur assidu et attentif, économe et progressif, compte parmi les meilleurs serviteurs de son pays. C'est lui qui entretient, qui renouvelle et qui augmente la richesse publique. On dirait que la Providence de Dieu se cache sous les traits du travailleur de la terre pour continuer la vie dans le monde et pour créer chaque année les richesses neuves que le cultivateur tire de son sol. Il y a donc là une fonction, un rôle plein de noblesse dont il faut être fier et qu'il faut exécuter avec application en vue d'un progrès toujours croissant.

Le succès en agriculture, le succès durable et véritable, ne se rencontre pas sans deux conditions tout à fait indispensables: l'instruction agricole et l'éducation agricole, deux choses bien distinctes, mais qui se complètent mutuellement.

Que l'instruction agricole, la science agricole, soit nécessaire, personne ne voudrait plus le contester. L'opinion lui est désormais favorable. N'allons pas croire que la science agricole ne se meut que dans un champ très restreint. Elle est vaste comme le monde. Elle comprend même d'autres sciences dont elle utilise les travaux et les découvertes. A l'avocat la science de la loi, au médecin la science de la médecine, au cultivateur il faut des notions de plusieurs sciences, physique, chimie, botanique, physiologie et autres, même de la médecine.

Aussi le cultivateur qui saurait obtenir de sa terre les meilleurs résultats sans l'épuiser, mais en l'améliorant toujours et la tenant dans un excellent état de production ainsi que ses troupeaux; s'il pouvait discourir pertinemment sur les divers travaux et opérations agricoles et les raisonner; engraissement du sol, ameublissement, égouttement, rotation, alimentation du bétail, ce cultivateur prouverait qu'il a une science non pas plus profonde que celle de l'avocat mais une science plus étendue que celle de la plupart des hommes.

La science agricole est nécessaire au cultivateur comme la science de la loi est nécessaire à l'avocat et la science de la médecine au médecin. Un orateur du premier congrès des cercles agricoles disait que, si le cultivateur veut réussir parfaitement il lui faut posséder plusieurs sciences. La vie de chaque plante, disait-il, comme celle des animaux, a son alimentation propre ainsi que ses traitements et ses maladies. Le cultivateur en est le nourricier et le médecin. S'il ne sait pas son métier, il fera comme le charlatan qui s'exposerait à soigner ses malades à l'arsenic.

Les procédés empiriques en agriculture, disait-il encore, sont plus ruineux que dans l'alimentation des hommes. Car les hommes savent se plaindre et indiquer la cause du mal, tandis que les plantes et les animaux souffrent et meurent sans indiquer la cause du mal. Seul le cultivateur instruit la devine et la corrige.

La science agricole nous apprend maintenant, grâce à ses découvertes, ce qu'elle ignorait elle-même autrefois, que le sol arable est quelque chose de vivant. Il est le réceptable ou l'habitat de tout le monde, des myriades d'êtres vivants, de microbes ou bactéries y habitent qui préparent comme dans un laboratoire, une cuisine, les solutions nutritives nécessaires à l'alimentation des plantes. Il y a donc de la vie et de l'activité dans un bon sol, activité nécessaire, favorisée et entretenue par le travail raisonné et judicieux que le cultivateur donne à son sol pour qu'il soit un sol vivant. Une terre qui n'a pas cette activité parce que le travail et les soins manquent est une terre morte qui ne saurait donner d'excellents résultats. Serez-vous étonnés, messieurs, si je vous dis qu'en certains pays d'Europe où la science agricole est avancée, on obtient sur des sols cultivés depuis 1500 à 2000 ans et qui n'ont jamais été plus riches que les nôtres, des récoltes égales à celles de nos meilleures terres de l'Ouest. Ici même à Sainte-Anne n'a-t-on pas obtenu 40 boisseaux de blé à l'acre?

MM. les cultivateurs, vous admettrez que la science agricole est à votre disposition. Elle vous est offerte de mille manières. Personne parmi nous ne voudrait dire que M. le Ministre de l'Agriculture n'a pas consacré toute son influence, tous ses efforts et son énergie pour répandre la science agricole dans la province. Il a fait abondamment sa part.

Que suit-il, messieurs, de cette vive impulsion donnée à l'Agriculture par la diffusion de la science agricole? De nombreux cultivateurs ont reçu avec profit les enseignements donnés, il est vrai, mais nous aurions raison de croire que les travailleurs du sol sont de plus en plus nombreux, et que tous nos champs judicieusement cultivés nous donneront désormais des récoltes abondantes." Cette espérance ne devrait pas être une chimère, puisque, en outre, les produits agricoles obtiennent des prix qui nous auraient paru fantastiques il y a dix ans.

Ce n'est pourtant pas ce que nous pouvons constater. La main-d'oeuvre agricole n'a jamais été si rare qu'elle l'est maintenant et la production est inférieure à ce qui serait utilisé et réclamé. L'abandon de la terre a continué. Des jeunes gens, fils de cultivateurs, qui avaient été attirés par les fabriques de munitions de guerre ou appelés ailleurs, ne sont pas revenus. Ce printemps-ci en certains endroits les derniers qui restaient ont fui vers la ville. Voilà que la population des villes de la province dépasse en nombre la population des campagnes et à la campagne tous ne sont pas cultivateurs. Etrange et pénible situation. Dans une province essentiellement agricole comme la nôtre, quand les produits agricoles sont recherché au prix de l'or, être réduits à déplorer l'abandon de la terre et à prêcher le retour à la terre. N'est-ce pas étrange?

PREPARONS LES ABEILLES POUR L'HIVER.

On peut affirmer aujourd'hui, après tout ce que nous avons appris en ces dernières années, qu'il est possible de prévenir toutes les pertes de ruches en hiver. Nous savons que les abeilles dépensent leur énergie vitale en hiver à maintenir la chaleur nécessaire. Elles le font en consommant leurs provisions. S'il fait froid et que la protection soit insuffisante, la température s'élève à plus de 80 ou 90 degrés F., au coeur de la grappe d'abeilles, et les abeilles s'épuisent bien vite, surtout si elles sont déjà fatiguées par le butinage. Lorsqu'elles ne peuvent faire de vol pendant longtemps, les abeilles s'affaiblissent sous l'effet irritant de l'accumulation des fientes — c'est la dysenterie. La dysenterie est rapidement provoquée par les provisions malsaines, spécialement le miellat, et certains miels recueillis tard dans la saison et qui contiennent plus de matière indigeste que le meilleur miel. Le miel recueilli trop tard pour qu'il puisse bien mûrir et le miel qui durcit en rayon sont également malsains. Une colonie mal abritée ou faible exige une plus forte production de chaleur; elle consomme donc plus de provisions et il y a plus de tendance à la dysenterie.

Voici donc ce que l'apiculteur doit faire pour préparer ses abeilles à l'hivernement:—

(1) Elever un grand nombre de jeunes abeilles en août ou au commencement de septembre. Le meilleur moyen de le faire est d'avoir dans la ruche, à partir de juillet, une reine élevée en juin ou juillet.

(2) Produire une abondance de provisions saines, et à temps. Le miel de trèfle et celui de sarrasin sont sains. Si l'on soupçonne la présence de provisions malsaines mieux vaut donner une grosse quantité de sirop de sucre raffiné en septembre, et, dans des cas extrêmes, enlever le miel avant de donner ce sirop. Le poids total des provisions doit être de trente à quarante livres.

(3) Protégez soigneusement contre le froid et prenez-vous y de bonne heure. Si les abeilles doivent être laissées dehors pendant l'hiver, mettez-les en caisses en septembre, de préférence dans des caisses assez grosses pour contenir quatre ruches chacune, avec plusieurs pouces de bourre, comme des ripes ou des feuilles sèches au-dessous, autour et sur le dessus de la ruche; le rucher devrait être entouré d'un brise-vent. Les entrées de la caisse doivent être réduites à un petit trou mesurant 3/8 de pouce de large par environ 1 pouce de haut pour chaque ruche. Dans les provinces des prairies, le nord de l'Ontario et le nord de Québec, les abeilles hivernent mieux dans une bonne cave. L'endroit idéal pour un petit nombre de ruches serait un coin sombre d'un soubassement assez sec, contenant une fournaise séparée du reste de la cave par une cloison, où la température se maintient toujours de 45 à 50 degrés F. Pour un gros rucher, le meilleur logement serait une bonne cave avec un plafond au-dessus de la ligne de la gelée, mais ayant un sol bien égoutté pour qu'elle ne soit pas trop humide. Il ne faut pas beaucoup de ventilation pourvu que les autres conditions soient bonnes.

F. W. L. SLADEN,
Apiculteur.

LES MALADIES DU LIN.

Le lin est sujet à un certain nombre de maladies qui affectent son rendement et sa qualité. De toutes ces maladies, la plus grave au Canada et aux Etats-Unis est la brûlure. Elle est causée par un champignon qui attaque principalement les jeunes plantes, qui se fanent rapidement et meurent. Les plantes plus avancées s'affaiblissent, jaunissent et meurent lentement. Le champignon peut vivre dans le sol. Il se propage dans les champs où l'on cultive le lin plusieurs années de suite et finit par réduire à un tel point la production de la récolte que l'on dit que le sol est fatigué. Le champignon non seulement se conserve dans le sol, mais il est aussi porté par la paille de lin infectée et enfin par ses spores qui s'attachent à la graine. On peut prévenir la brûlure dans une large mesure en se servant de graine propre et bien nourrie venant autant que possible d'un champ qui n'a pas porté la maladie. La semence doit être traitée avec la solution ordinaire de formaline (une livre de formaline pour 40 gallons d'eau). Il faut environ un demi-gallon de la solution pour un boisseau de graine. On arrose la semence de cette solution au pulvérisateur en la brassant fréquemment à la pelle jusqu'à ce que toute la surface de la graine soit humide. On râtelle ensuite la graine pour hâter le séchage. Il ne faut pas mettre trop de solution, sinon la graine se prend ensemble. Certaines variétés de lin sont plus résistantes à la brûlure que d'autres et on fera donc bien d'employer ces variétés dans les districts où la brûlure cause beaucoup d'ennuis.

Le lin est aussi attaqué par une rouille qui produit, du commencement de l'été, sur les feuilles et sur les tiges des plantes, des masses jaunes de spores, lesquelles sont transportées par le vent ou par les insectes, et propagent la maladie. Plus tard des régions noires apparaissent sur la tige. Elles se composent de spores d'hiver qui poussent au printemps et communiquent la maladie à la nouvelle récolte. La rouille n'est pas généralement très grave au Canada. On peut généralement la prévenir au moyen d'un bon assolement et en détruisant les tiges de lin et de paille qui peuvent communiquer la maladie à la récolte suivante.

On voit donc en somme que l'on peut, dans une large mesure, prévenir les maladies du lin en choisissant de la bonne semence appartenant à des variétés résistantes et venant de champs qui n'ont pas été attaqués par la maladie. Il faut nettoyer parfaitement la graine de façon à enlever toutes les graines légères ou retraites qui peuvent porter la maladie. La graine doit être traitée avec une solution de formaline, de façon à tuer toutes les spores de la maladie qui peuvent s'attacher à la graine. Il faut pratiquer l'assolement des récoltes pour que le champignon de la maladie succombe dans le sol avant que les nouvelles récoltes de lin soient cultivées. Ne laissez pas les tiges ou la vieille paille de lin retourner au champ où l'on cultive cette plante, car elles peuvent porter la maladie avec elles.

W. P. FRASER,
Préposé au laboratoire pathologique,
Saskatoon, Sask.

LE TABOURET DES CHAMPS.

La plante que l'on appelle le tabouret des champs se répand par la graine seulement; c'est une plante annuelle ou annuelle d'hiver. Dans le premier cas la graine reste dormante dans le sol en hiver et germe au printemps; dans le deuxième elle germe à la fin de l'été et passe l'hiver sous forme d'un jeune plant de semis qui résiste sous la neige et recommence à pousser le printemps suivant. La graine peut rester dormante bien des années dans le sol. Elle germe plus tard lorsque le sol est labouré. On la trouve en fleurs pendant toute la saison de végétation. Elle est répandue partout au Canada, mais surtout dans les provinces des prairies. La plante, lorsqu'elle est meurtrie, dégage une odeur désagréable et le lait des vaches laitières qui en mangent les parties vertes a un très mauvais goût. Quelques graines moulues avec du blé affectent sérieusement la qualité de la farine.

Cette graine peut se trouver comme une impureté dans la graine de trèfle, les céréales et le lin. Comme elle est plus petite que les céréales on peut la séparer de celles-ci sans difficulté. Dans les champs de grain qui ont été infestés, il faut brûler le chaume après la moisson afin de détruire les graines qui peuvent se trouver sur la surface du sol. Il faut pratiquer les binages ou scarifiages pour encourager la germination des graines dans le sol, après quoi on les enfouit à la charrue. En hersant le sol une fois ou deux lorsque le grain a à peu près 3 pouces de hauteur, beaucoup des plants de semis seront détruits. Les plantes isolées qui ont échappé à la herse peuvent être arrachées à la main lorsqu'elles sont en fleurs. Il peut être nécessaire de mettre en jachère d'été les champs qui sont le plus infestés. Il faut biner fréquemment, car les gousses vertes continuent à mûrir sous le sol. Les pulvérisations chimiques n'ont aucun effet sur cette plante. Il faut veiller avec grand soin à ce que la graine semée soit exempte de cette mauvaise herbe.

J. ADAMS,
Aide-botaniste du Dominion.

Quelles sont les vaches qui donnent le meilleur lait?

Le *Farm and Dairy*, du 31 juillet, dans un article intitulé *Low testing milk* (lait maigre), attire l'attention du public sur le fait que dans l'Ontario le lait fourni aux fabriques (de beurre, de fromage, de lait condensé) et à ceux qui le revendent dans les villes, est de plus en plus maigre, et que dans la plupart des cas il a moins de matières grasses que la loi l'exige; soit 3½ pour cent. Il cite le cas d'une compagnie qui vend du lait en ville et qui a une fabrique de lait condensé et qui, le matin même avait fait l'épreuve de 24 échantillons de lait fourni par ses patrons. L'épreuve au Babcock de ces 24 échantillons a donné le résultat suivant: 2.7 — 3.5 — 2.9 — v.6 — 3.2 — 2.9 — 3.4 — 3.7 — 2.9 — 2.7 — 2.6 — 3.0 — 2.7 — 3.0 — 2.2 — 2.7 — 2.6 — 3.4 — 2.8 — 3.5 — 2.9 — 2.6 — 3.0 — 3.3.

De sorte que 8 seulement des 24 patrons avaient fourni du lait dont la richesse en matières grasses était suivant la loi, soit 3.2½ pour cent. Or le mini- 3.2½ pour cent de gras est déjà trop bas. Le lait qui n'a que 3.2½ puor cent de gras est déjà trop pauvre. Imaginez ce que doit être celui qui ne montre que 2.2 à l'épreurve; c'est de l'eau blanchie, ni plus ni moins.

Nous sommes mieux partagés dans la province de Québec; mais si nous continuons à payer le lait suivant la quantité fournie au lieu de suivant sa richesse, nous en arriverons là aussi et assez vite.

Mais d'où vient donc que le lait est si pauvre dans l'Ontario? Cela vient de ce qu'il est fourni par une race de vaches dont le lait est pauvre, la Holstein. Les éleveurs de Holsteins ne se sont préoccupés que d'augmenter la quantité sans égard pour la qualité. Ils ont réussi à faire donner à ces animaux des quantités fabuleuses de lait dans certains cas, mais très grandes toujours. C'est ce qui a fait leur vogue. Le vendeur de lait, qu'il le vende à la fabrique ou en ville, ne regarde qu'à la quantité si on le lui paye suivant la quantité. Mais qu'on le lui paye suivant sa richesse, il ne tardera pas à changer ses Holsteins pour des Ayrshires ou pour des Canadiennes. C'est pourquoi nous demandons une loi qui oblige les fabricants et les distributeurs à payer le lait suivant sa richesse. Dès que nous l'aurons obtenue, et nous l'obtiendrons bientôt, on verra la vogue des vaches Holsteins baisser et celle des Canadiennes augmenter. Sachons attendre, nous éleveurs de bétail canadien; bientôt nos animaux seront très recherchés. Notre jour s'en vient. Il n'en peut être autrement, car les chiffres officiels nous montrent que la moyenne de la richesse du lait des Canadiennes est de 4½ pour cent, celle des Ayrshires 4 pour cent et celle des Holsteins à peine 3 pour cent.

Le Cultivateur.
— Progrès du Saguenay.

UN DISCOURS QUI FAIT SENSATION

Le premier ministre Lloyd George parle durant trois heures aux Communes anglaises. — Dette énorme de l'Angleterre. — Avenir peu rassurant.

Londres, 19. — Dans un discours de trois heures sur les Affaires intérieures de la Grande-Bretagne, le premier ministre Lloyd George a dévoilé trois importantes décisions du gouvernement.

Deux de ces décisions avaient été l'objet d'une discussion générale et étaient attendues avec anxiété. Une d'elles portait sur l'abrogation du projet d'après-guerre sur la protection à outrance en vertu duquel les importations étaient limitées à celles permises par acte spécial de la chambre de commerce. L'abrogation aura lieu le 1er septembre. On créera aussi des mesures pour empêcher le "dumping".

La seconde décision est de rejeter le rapport de la commission sur le charbon dont le président est le juge Sankey qui recommandait la nationalisation graduelle de toutes les mines de houille du pays. On crée à la place des mesures qui établiront le contrôle partiel du gouvernement, qui achètera le bien des propriétaires de terrains houillers qui reçoivent des compagnies un pourcentage de bénéfices et qui donnera aux mineurs une part dans le contrôle des mines, répartira les mines dans des districts et établira un fonds pour améliorer les conditions de vie des mineurs.

En vertu de la troisième décision le gouvernement incorporera dans un projet de loi des recommandations pour la création d'un conseil industriel composé de patrons et de travaillants, pourvoyant à l'établissement de la semaine de 48 heures et de gages raisonnables à tous les métiers.

Les Etats-Unis

Au cours de son adresse, le premier ministre déclara que les Etats-Unis sont responsables pour le délai dans la signature de la paix avec la Turquie. La Grande-Bretagne désirait savoir jusqu'à quel point les Etats-Unis voulaient protéger les droits des petites nationalités anciennement sous la domination de la Turquie et en attendant une réponse l'Angleterre avait occupé le territoire turc.

M. Lloyd George insista sur la nécessité de la part des promoteurs de la ligue des nations de faire preuve de leur bonne foi en diminuant les armements.

Il a déclaré que ceux qui croyaient le plus à la ligue devaient avoir le plus de confiance en elle et qu'ensuite ils seraient suivis des autres. La Grande-Bretagne, comme mesure économique, serait prête à diminuer ses armements si tous les autres pays consentaient aussi. Si les nations augmentent leurs armements, la ligue des nations n'est qu'une chimère et une mauvaise plaisanterie.

Le premier ministre parla longuement des conditions économiques. "La guerre a coûté 40,000,000,000 à la Grande-Bretagne et un fait saillant de la situation actuelle est la différence défavorable dans le commerce de £800,000,000. La dette nationale a augmenté de £641,000,000 à £7,800,000,000. Nous ne serons jamais prospères, nous ne pouvons même pas exister sans reconnaître l'importance de notre commerce international. Nous devons augmenter le bilan de nos exportations, et diminuer celui de nos importations. En toutes choses nous gagnons moins et dépensons plus. Nous produisons moins et consumons plus. Ce sont des faits. Cela ne peut durer."

Le premier ministre déclare que la Grande-Bretagne ne saurait jamais améliorer sa condition économique à moins d'augmenter sa production. "Il n'y a pas d'autre alternative, dit-il, à moins de quitter le pays pour lequel nous avons combattu pendant quatre années."

L'occasion pour le discours du premier ministre fut fournie par la fermeture de la session d'été de la Chambre des Communes. Quoique M. Lloyd George prononça son discours avec sa vigueur d'autrefois et mérita souvent les applaudissements de l'assistance, il était réellement sur la défensive, car son gouvernement a été l'objet d'attaques de la majorité des journaux anglais qui l'accusent d'extravagance sous des titres comme "Vers la ruine".

Lord Robert Cecil, garant britannique pour la ligue des nations, après le premier ministre, parla avec émotion de la ligue des nations.

"Il serait préférable d'abandonner le projet, à moins que le gouvernement ne la considère comme réalité. Je ne suis pas satisfait de l'attitude d'un grand nombre de fonctionnaires et de l'esprit de la bureaucratie à son égard." Il insista sur la nécessité d'assister l'Arménie. "Si les troupes britanniques sont enlevées, la population entière sera massacrée. Si nous avons à choisir entre l'assistance à Denikine et aux Arméniens, assurément, nous devons opter pour ces derniers."

Les membres du parti ouvrier ont vertement critiqué les propositions du gouvernement au sujet des terrains houillers et lui ont reproché amèrement de n'avoir pas nationalisé toutes les mines. William Brace, membre ouvrier pour South Glamorgan, président de la fédération des mineurs de Galles, a décrit le projet du gouvernement comme "un trust glorifié".

L'Allemagne militarise sa police

Coblenz, 19. — D'après des renseignements obtenus par les autorités militaires américaines ici, la militarisation de la police, que l'on dit contraire aux dispositions du traité de paix, s'accomplit rapidement. Dans la ville de Cassel, le gouvernement aurait organisé la police d'après la méthode militaire et l'a équipée de casques en acier et de carabines et lui fait suivre la routine d'une compagnie militaire dans ses casernes. Des 300 constables d'Etat à Cassel, 100 ont demandé qu'on les transfère à la nouvelle organisation et les autres ont été permutés au service civil.

Une accusation de conspiration à New-York

New-York, 19. — Des témoignages que le procureur du district Swan déclare prouver que la "Interborough Rapid Transit Company" a conspiré avec ses employés pour causer la présente grève sur l'île Manhattan dans le but d'obtenir l'augmentation de ses taux, seront soumis par M. Swan, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Demande des chauffeurs

Cleveland, 19. — On annonce que 117,000 chauffeurs à l'emploi des compagnies de chemins de fer américains ont demandé une augmentation de 35 à 60 pour cent dans les salaires. Ils demandent la journée de huit heures et salaire et demi pour temps de surplus.

Les richesses enfouies au fond des mers

Londres, 19. — Un projet préparé grâce au progrès de la science, serait de recouvrer $3,000,000 en or, le patrimoine de Orm Paul Krueger, ancien président du Transvaal, que l'on croit être dans la coque du navire "Dorothea", sombré sur les récifs près de la côte d'Afrique. Le "Dorothea" est dans la liste des navires sombrés que l'on pourrait peut-être recouvrer et qui contiennent d'immenses richesses en or et articles durables.

Ce capitaine Gardiner, un expert dans le sauvetage a situé 38 coques de navire sur la côte d'Afrique et il croit pouvoir en relever le quart. Huit de ces navires avec la valeur de leur contenu sont donnés, comme suit: Grovesner, $8,750,000; Ariston, $4,000,000; Birkenhead, $3,900,000; Atlas, $3,500,000; Dorothea, $3,500,000; Thuder Bolt, $2,750,000; Abercrombie, $900,000; le Merestein, $700,000.

Ce que la guerre a couté à la Grande-Bretagne

Londres, 19. — La guerre a coûté quarante billions de livres, a déclaré le premier ministre Lloyd George dans son discours à la Chambre des Communes prononcé aujourd'hui sur la situation industrielle et financière.

La plus grande partie de cette somme a été dépensée en oeuvres de destruction. Le premier ministre a affirmé que le changement de la guerre à la paix prendrait autant de temps que le changement de la paix à la guerre. Le facteur premier de la situation présente est l'alarmant équilibre du commerce.

Le Premier Ministre Lloyd George a annoncé que la dette nationale en Angleterre a été portée de 641,000,000 de louis à 7,800,000,000 de louis.

Il a annoncé que les conditions du travail se sont améliorées. Sur 3,600,000 hommes qui ont été licenciés, 350,000 n'ont pas encore trouvé d'emploi.

Il dit aussi qu'avant la guerre, les importations avaient dépassé les exportations du royaume uni de £150,000,000. Les recettes provenant des placements à l'étranger avaient été réduites à la somme de £100,000,000, tandis que la Grande-Bretagne doit solder une différence dans le bilan du commerce de £800,000,000.

LES EVENEMENTS

Lune de miel qui se termine tragiquement

Montréal, 19. — M. Clarence E. Dickson, jeune marchand de grain de Sackville, N. B., s'est noyé accidentellement hier matin en se baignant en face de l'hôtel Clarendon, à Sainte-Anne de Bellevue.

La victime n'était marié que depuis une semaine. M. et Mme Dickson passaient la fin de la semaine à Sainte-Anne. M. Dickson voulut prendre un bain avant de déjeuner et s'avança trop loin pour ses forces. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

20,000 noms rayés des listes électorales

Toronto, 19. — A une assemblée des électeurs du sud-ouest de Toronto, hier soir, des accusations furent faites contre le gouvernement d'Ontario et sa méthode de dresser les listes électorales. Le chef libéral, M. Hartley Dewart, au cours d'un fort discours, a dit:

"J'accuse ce gouvernement d'avoir de propos délibéré posé sur les livres de statuts, une loi que l'on utilise pour mettre sur les listes électorales par l'entremise de leurs énumérateurs, les noms de ceux qui leur sont favorables et d'omettre les noms de ceux qu'ils ne désirent pas."

Joseph Singer, vice-président de l'Association libérale de Toronto, sud-ouest, au cours de la discussion sur les listes électorales, a déclaré qu'il était persuadé que les énumérateurs du gouvernement avaient omis sur les listes de 15,000 à 20,000 noms d'électeurs en règle.

Les victimes de l'influenza

Montréal, 19. — D'après les statistiques publiées aujourd'hui par le bureau provincial des statistiques de la province de Québec, 500,000 personnes ont été affectées par l'épidémie de grippe espagnole en octobre dernier et 13,000 ont succombé.

Le prix des vivres monte en Angleterre

Londres, 19. — La "Gazette du Travail" dit que jamais le coût de la vie n'a été aussi élevé en Angleterre, pendant la guerre. Depuis 1914, les prix des choses indispensables ont augmenté de 117 pour cent et ils augmenteront encore, si la lutte contre les profiteurs ne produit pas les résultats attendus.

On voudrait faire voter un bonus au Kaiser

Berlin, 19. — Un bill a été soumis au cabinet de Prusse demandant un crédit de 170,000,000 de marks pour l'ancien empereur Guillaume comme dédommagement de la liste civile qu'il a perdue par son abdication obligatoire, mande une dépêche de Weimar au "Die Preiheit". Le cabinet n'a pas pris de décision, parce que le projet a l'opposition de Herr von Braun, ministre de l'Agriculture.

La prochaine session sera courte

Moose Jaw, Sask., 20. — L'honorable J. A. Calder, qui est arrivé dans cette ville hier a déclaré que la prochaine session serait de courte durée, ne durant probablement pas plus de cinq ou six semaines. Elle a lieu surtout pour la ratification du traité de paix, car avant la proclamation du roi il est nécessaire que ratification soit faite par le Canada, et bien que la Grande-Bretagne ait ratifié le traité, l'empire est encore en guerre.

Parlant de l'Acte des Mesures de Guerre, il dit qu'il n'expirera pas avant que la proclamation du roi soit émise. Parlant de la récolte, M. Calder dit que le gouvernement avait reçu des renseignements à ce sujet, mais que M. Meighen et lui voulaient se rendre compte eux-mêmes de l'étendue des dommages faits, car des rapports ont été reçus à l'effet que le dommage ne serait pas aussi considérable qu'on ne le croyait d'abord, à cause des pluies abondantes de ces derniers jours.

On se prépare aux élections dans Ontario

Toronto, 20. — Les libéraux, les conservateurs, les fermiers unis et les ouvriers d'Ontario sont sur le qui vive et se préparent à des élections éventuelles qui peuvent fort bien avoir lieu dans la première semaine d'octobre, d'aucuns disent même que ce serait le 3 octobre.

Beaucoup de conventions dans les différentes parties de la province ont choisi leurs candidats et entre temps sir William Hearst annonce qu'il sera prêt à envisager la lutte dans les 111 comtés d'Ontario. Tous les partis expriment la même confiance dans les résultats.

A l'heure qu'il est, les Fermiers Unis ont vingt candidats choisis, les libéraux 23 et les conservateurs 12.

M. H. H. Dewart, C.R., chef du parti libéral en Ontario, a déclaré au "Toronto Star" que son parti présenterait un front uni à l'ennemi.

Des millions de livres de sucre saisies à Boston

Boston, 20. — Les autorités fédérales ont saisi 4,500,000 livres de sucre granulé hier aux entrepôts de la Terminal Wharf and Railroad Warehouse Company, dans le district de Charlestown.

Cette saisie a été faite en vertu d'un mandat émis par le juge Morton, de la Cour Fédérale de District, après que des témoignages eurent été produits à la cour concernant l'accaparement. Ces témoignages ont été produits au grand jury fédéral qui fait une enquête sur le haut coût de la vie.

Le mandat allègue que le sucre a été en la possession de la compagnie depuis le 29 juillet et qu'il a été amassé en quantités dépassant les besoins des propriétaires et dans le but de faire monter indûment les prix. Les propriétaires ne sont pas nommés dans le document.

Il empoisonne son rival

Winnipeg, 20. — F. Skrycky, accusé du meurtre de John Kohut, à Stuartburn, Man., le 21 février dernier, a été condamné à subir son procès par sir Hugh John MacDonald, de la Cour de police.

Mme Kohut, épouse du défunt, appelée à témoigner, déclara qu'elle et Skrycky avaient vécu ensemble comme mari et épouse avant et après la mort de son mari.

Elle déclara aussi que Skrycky lui avait dit qu'il avait mis de la strychnine dans une bouteille de boisson qu'il avait remise à Kohut.

Voyages plus dispendieux

Montréal, 20. — A partir d'aujourd'hui, une augmentation considérable est faite pour le prix de passage, aller et retour, sur l'Atlantique Nord, entre tous les points en France, Grande-Bretagne, Canada et Etats-Unis. Cette augmentation affectera tous les billets des différentes classes, comme suit:

Première classe, augmentation, $15; deuxième classe, augmentation, $10; troisième classe, augmentation, $5.

Cette augmentation est en vigueur depuis ce matin, et dorénavant ces taux s'imposeront sur l'Atlantique entre tous les ports américains et européens.

Nouvelle loi en Allemagne

Berlin, 20. — Un bill pourvoyant aux moyens d'exécuter le traité de paix a été présenté devant l'Assemblée Nationale à Weimar, hier après-midi, avec l'approbation du Conseil impérial. C'est une mesure très radicale ayant pour but d'établir des limites et des règles à toutes les opérations commerciales, financières et industrielles.

Cette loi, par exemple, autorise le gouvernement à exiger le travail industriel, financier ou forestier nécessaire pour le paiement des indemnités. Le gouvernement est autorisé à demander des informations au sujet des gages et du matériel, et il peut faire l'examen des livres, des papiers et des documents des compagnies, aussi bien que fixer les prix, définir les conditions du travail et voir à l'efficacité de l'équipement industriel. Cette loi pourvoit à des emprisonnements jusqu'à trois ans et à des amendes de 50,000 marks pour paiement illégal d'argent.

Nos ressources naturelles

Dans un discours qu'il prononçait ces jours derniers à Calgary, au Congrès Industriel de l'Alberta, le colonel J.-S. Dennis, commissaire en chef du département de la Colonisation et du Développement pour la compagnie du Pacifique Canadien, a déclaré qu'il restait encore dans l'Ouest 225,000,000 d'acres de terrain propre à la colonisation et à la culture, tandis que de vastes superficies renfermant du charbon, du gaz naturel, du pétrole, ou recouvertes de forêts, n'attendaient que le moment de rendre leurs richesses.

Il formula l'opinion que le progrès de l'Ouest dépendait surtout à l'avenir du développement de l'irrigation pour l'agriculture et de l'organisation de nouvelles industries pour la transformation en produits manufacturés ici au pays, des matières premières que nous exportons à l'étranger.

Le Pacifique Canadien, le pionnier de l'irrigation dans le sud de l'Alberta a déjà dépensé $15,000,000 pour promouvoir ce mode de culture dans les provinces des prairies, et il serait opportun maintenant que les gouvernement provinciaux et fédéral continuent l'oeuvre commencée par cette grande compagnie.

Pour illustrer ce que le Canada perd annuellement en ne manufacturant pas dans ses limites les matières premières qu'il produit, le colonel Dennis a déclaré que l'an dernier, par exemple, nous avions exporté pour $15,000,000 de bois de pulpe, ce qui aurait représenté pour nous la somme de $79,000,000, si le papier avait été fabriqué au pays.

Le professeur. — Vous avez dix doigts, j'en retranche quatre, que vous reste-t-il?

La petite Alice ne répond pas.

Le professeur. — Voyons, mon enfant, réfléchissez: on vous enlève quatre doigts, qu'arrive-t-il.

Alice. — Oh! alors, c'est parfait, les leçons de piano sont supprimées.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St Boniface:

DE "L'ACTION FRANÇAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 ... $ .15
"Almanach de la Langue Française": 1917 ... $ .15
"Almanach de la Langue Française": 1918 ... $ .15
"Almanach de la Langue Française": 1919 ... $ .20
"La Fierté": R. P. Louis Lalande, S.J. ... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
"La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit ... $ .10
"Refrains de Chez Nous" ... $ .10
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa ... $ .25
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ... $ .10
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault ... $ .25
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ... $ .10
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ... $ .75
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx ... $ .25

DE LA L. R. F. A. ETATS-UNIS

"Le Français dans nos Ecoles" ... $ 0
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ... $ .05
"La Reconstruction Sociale" ... $ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ... $ .60
Edition populaire ... $ .25
"Contes Historiques" en images ... $ .1
"L'Instruction Obligatoire" ... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ... $ .05
"Le Premier Patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. ... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ... $ .05
"Le Docteur Painchaud": C.-J. Magnan ... $ .05
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ... $ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet ... $ .10
"La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille" ... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" $ .10
"Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M. ... $ .25
"Notre Jeunesse": Guy Vanier ... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:

COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
30 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man

COLONISATION

Nous prions les cultivateurs qui auraient besoin de main d'oeuvre de s'adresser au Comité de Colonisation, 198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Nous pourrions peut-être leur donner satisfaction. Tous les jours, des colons s'adressent à nous pour avoir de l'ouvrage sur les fermes en attendant de s'établir eux-mêmes.

Que ceux qui auraient besoin de couples ou d'hommes nous avertissent au plus tôt.

COMITE DE COLONISATION "LaVERENDRYE",
198, rue Aulneau, Saint-Boniface

Tueurs d'enfants

Les *tueurs d'enfants* ce sont les sirops calmants. L'expression est brutale, elle le paraît surtout à une époque où l'on a horreur de la vérité, où sous le couvert de la tolérance et de l'indulgence se commettent toutes les lâchetés. Mais le docteur Dubé a le courage et la franchise des apôtres. Il sait les victimes de ces soporifiques redoutables; il sait les trouées sombres qu'ils ont creusées dans les rangs de notre belle natalité, il sait les petits tertres serrés les uns contre les autres et qui seraient moins nombreux dans tous les cimetières de la province, sans la drogue maudite. Il s'arme donc du fouet de l'indignation et il fustige sans pitié les profiteurs. Il livre leurs noms, les noms de leurs drogues, les noms aussi des poisons qui les composent. Il n'est d'ailleurs pas plus tendre pour les mères qui s'en servent. Le marchand de poisons, c'est le fabriquant de sirops calmants, le poison c'est le sirop, mais l'empoisonneuse sans laquelle le fabricant ne profiterait pas et le sirop ne tuerait pas, c'est la mère. Cette campagne, il l'a entreprise il y a longtemps; il l'a poursuivie avec vigueur. Elle l'a conduit déjà près de son but: une loi fédérale contre les sirops calmants, les classent comme il convient parmi les poisons, mais il ne l'arrêtera que lorsque ce but aura été victorieusement atteint.

Ah! si toutes les mères pouvaient lire ces pages! Celles qui se plaignent ouvertement de leur sort en prétendant plaindre celui de leurs enfants, qui masquent leur lâcheté et leur crime réel sous un prétendu amour maternel verraient le rouge de la honte monter à leur front: "Les jeunes mères invoquent, pour plaider leur cause, les pleurs de l'enfant, le manque de savoir mieux, les nuits sans sommeil, la fatigue.

"Il faut penser à toutes ces choses avant de contracter mariage. Il faut penser aux fatigues, aux chagrins, aux dévouements et surtout il faut penser à s'instruire sur les soins et la manière d'élever les enfants, et non pas se dire que si l'enfant pleure on le traitera comme celui de la voisine avec une dose de sirop calmant et qu'on sera tranquille pour le reste de la nuit.

"Cette manière d'interpréter le rôle de mère est indigne d'une femme. Si la Providence, dans sa sagesse et sa bonté infinie, vous a aimée au point de vous donner des enfants, c'est dans un but plus digne."

* * *

En Angleterre, les mêmes sirops qui sont vendus ici devraient porter le nom des poisons, aussi a-t-on soin de les modifier; aux Etats-Unis, on les altère quelque peu. La loi est moins sévère qu'en Angleterre mais elle ne permet pas de leur prêter des propriétés qu'ils n'ont pas et elle contraint le fabricant à mettre sur l'étiquette la composition du sirop.

Le docteur rappelle ensuite les effets du sirop calmant. On le donne pour faire dormir l'enfant. Si celui-ci pleure, c'est pour une cause: il est malade, il a faim ou il a froid. S'il est malade la plupart du temps c'est qu'il est suralimenté. Il est donc facile de pratiquer la diète hydrique; s'il a froid, il est facile d'y remédier en le vêtant plus chaudement, en faisant disparaître les causes de l'humidité; s'il a faim, il lui suffira d'un peu de lait. Faire disparaître la cause du malaise est d'ordinaire la chose la plus facile du monde, à moins qu'il ne s'agisse d'une maladie grave, en quel cas il faut appeler le médecin.

Mais on a trouvé dans une foule de milieux un moyen plus simple: on drogue l'enfant. C'est tout comme si le chirurgien appelé à faire une opération sérieuse s'y refusait et se contentait de chloroformer le malade. Celui-ci cesserait de souffrir, mais les progrès de son mal seraient rapides et il succomberait bientôt. On n'agit pas autrement avec l'enfant. On l'empêche de crier en l'empoisonnant, et plus on l'empêche de crier et plus il lui faut de la drogue maudite, car il contracte l'habitude, il devient un précoce morphinomane. La loi qui interdit de vendre de la morphine sous les peines les plus graves à l'adulte, qui est pourtant capable de se protéger lui-même, permet de donner au petit enfant impuissant ce même poison sans la moindre restriction.

Après avoir montré ce qu'est la drogue, le docteur en synthétise les effets: elle tue; elle tue lentement, mais elle tue sûrement. Le nourrisson qui l'absorbe aujourd'hui ne mourra pas fatalement, mais s'il atteint l'âge d'homme, il sera un infirme à charge à ses parents. Il s'agit de choisir d'une part entre des peines sérieuses, des soins absorbants, des veilles peut-être, une étude approfondie de la puériculture, ou d'autre part entre un cadavre ou un infirme; des foules de mères choisissent le cadavre ou l'infirme.

Le docteur Dubé cite des exemples et des autorités pour prouver les ravages des sirops calmants, puis il établit une comparaison frappante entre la loi qui protège les plantes et l'absence de loi pour protéger l'enfant.

* * *

Cette plaquette, qui est dédiée aux mères canadiennes, a été éditée par le *Bulletin médical* de Québec. Elle se vend chez l'auteur, Villa-du-Verger, Notre-Dame-du-Lac, Co. de Témiscamingue, au prix coûtant: $5.00 le cent, $35.00 le mille. On ferait une oeuvre excellente, on rendrait un service véritable à la race en aidant à sa diffusion.

Louis Dupire.

— Le Devoir.

La constipation et sa guérison. Quand les intestins refusent de fonctionner régulièrement, vous êtes exposé à de sérieuses complications. Les Pilules Végétales de Parmelee opéreront une prompte guérison. Dès le premier symptôme du mal, le patient devrait se procurer un paquet de ces pilules et immédiatement suivre un traitement. Le bon effet de cette pilule sera presque immédiatement visible.

GUERRE AUX SOUS-MARINS

Les Allemands l'ont échappé belle! Sans l'armistice signé le 11 novembre dernier, ils allaient faire la connaissance d'une nouvelle flotte: la flotte britannique des otaries.

Si invraisemblable que cela puisse paraître, les Anglais avaient, dans le plus grand secret, dressé des otaries à faire la chasse aux sous-marins. Des rapports viennent d'être publiés à ce sujet par les officiers qui présidèrent à l'entraînement, d'abord dans le port de Portsmouth, puis en pleine mer. D'ailleurs, les gens quelque peu familiarisés avec les lions marins, surtout avec ceux de Californie, les plus intelligents de tous, affirment que rien n'est impossible avec ces singuliers mammifères pinnipèdes.

En tout cas, la nouvelle méthode imaginée par les Anglais est certainement la plus originale de toutes celles qui furent mises en oeuvre pour dépister les pirates allemands.

* * *

Le *Herald and Examiner*, de Chicago, donne, d'après les rapports officiels anglais, quelques renseignements sur la façon de dresser les otaries à cette besogne spéciale.

On apprenait tout d'abord aux otaries à reconnaître le bourdonnement produit par les hélices d'un sous-marin. Souvent, les lions marins, par simple curiosité, se jetaient d'eux-mêmes à la mer à la recherche du bruit. Chaque fois qu'il avait nagé dans la bonne direction, ils recevaient en récompense quelques poissons. Ils comprirent ansi qu'il était sage et profitable de nager vers tout bruit provenant de l'eau.

Puis on les habituait à porter un flotteur. On leur attachait au cou une longue et légère ligne terminée par un flotteur en forme de cigare et peint en rouge. Cela permettait de suivre tous les déplacements des otaries.

Après ces études préliminaires faites au port, l'entraînement se poursuivait en pleine mer. Les otaries étaient alors affublées de muselières métalliques pour les empêcher de faire la pêche à leur compte au lieu de faire la chasse aux sous-marins.

On leur apprenait d'abord à suivre un sous-marin naviguant en surface; puis venait le plus difficile: la poursuite d'un sous-marin en plongée. Là, l'otarie risquait de se prendre dans les hélices et causer la perte du sous-marin d'instruction. Pour éviter tout accident, un observateur, sur le bateau de dressage, restait, grâce au périscope, en communication avec le commandant du sous-marin poursuivi. Dès que l'otarie arrivait à proximité du sous-marin, celui-ci remontait vivement à la surface, et lorsque le capitaine sortait de la chambre de commandement, il ne manquait jamais de trouver sur le pont, s'ébattant et aboyant, une otarie qui demandait sa récompense.

Que serait-il arrivé, dans la réalité, avec les sous-marins boches, c'est-à-dire si l'expérience n'avait pas été arrêtée à temps? Les officiers anglais affirment que non seulement les otaries auraient permis de suivre les déplacements des sous-marins, mais que, souvent, elles auraient elles-mêmes causé la perte des pirates.

Les résultats ont été tellement concluants que, dans les futures guerres navales (il est prudent de tout prévoir), nous pouvons nous attendre à voir des flottes d'otaries!

VOTRE ESTOMAC FAIT IL LA GREVE?

Les grèves sont maintenant à l'ordre du jour. Si votre estomac fait la grève, c'est qu'il a de puissantes raisons d'en agir ainsi et vous devez faire tous les efforts possibles pour rendre à votre estomac son fonctionnement normal. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner est ce qu'il y a de mieux pour cela. Il nettoie les intestins, rejette tous les déchets qui empoisonnent les intestins et paralysent leurs fonctions. La paix revient. Maux de tête, constipation et nervosité et autres symptômes disparaissent. Tous les pharmaciens vendent l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner. Si vous avez la fièvre des foins, usez de l'Anti-putrin de Triner, dilué, tel que prescrit, dans de l'eau chaude. Il est sans rival pour les lavements du nez et de la gorge. Joseph Triner, chimiste fabricant, 1333—1343 avenue Ashland-Sud, Chicago, Ill.

Toronto, 20. — Le juge Emerson Coatsworth, qui préside à la Cour de l'Enregistrement des votants, a manifesté son intention de demander au gouvernement de faire une enquête sur les listes fournies par les énumérateurs dans quelques sous-divisions afin de découvrir pourquoi de si nombreux noms breuses aditions aux listes.

Les listes fournies par le Comité du référendum en Ontario ne contenaient pas tous les noms de la liste officielle, et M. T. L. Monohan, de la part de la "Citizens' Liberty League", bien qu'il n'accuse pas le comité, a protesté contre la nécessité de faire vérifier l'ouvrage d'énumération par des étrangers et de faire de si nombreuses additions aux listes.

Le juge Coatsworth, parlant de cette question, est d'avis que le Comité de Referendum de l'Ontario a une meilleure idée de l'importance de cette question que les politiciens eux-mêmes et jusqu'à présent on n'a pas de preuve que les apôtres de la prohibition essaient de faire inscrire les noms seulement de ceux favorables à leur cause, mais au contraire ils tâchent de faire inscrire les noms de tous ceux qui ont droit de vote.

L'incendie des puits de naphte, commencé en 1917, dans la ville de Grosny (Caucase), dure encore actuellement.

Cinq puits achèvent de brûler, consumant 250,000 pouds de naphte en vingt-quatre heures, détruisant par conséquent 2 millions de roubles par jour.

Le rouble a beau ne pas valoir cher, voilà de coûteuse fumée.

Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 11 sept. 1919, des soumissions pour la construction d'un quai à Le Pas, comté de Nelson Manitoba, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour un quai à Le Pas, Man."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, Winnipeg, Man., ainsi qu'au bureau de poste, Le Pas, Man.

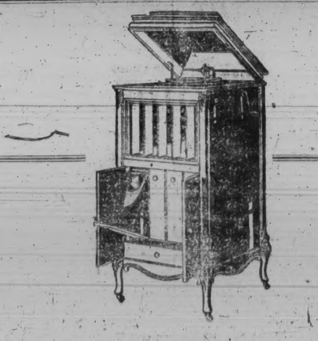
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux Publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de $10.00 payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa le 21 d'août, 1919.



PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60, avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

GEORGE DORVAL PIANISTE, gradué du "New England Conservatory" de Boston. Organiste à la cathédrale. Résidence: 43 rue Dumoulin, Saint-Boniface. Téléphone Main 2022.

ON DEMANDE une institutrice avec diplôme anglais et français, pour l'école Prejjwick, La Salle, Man. **E. A. Halde, Secrétaire-trésorier.**

A VENDRE.—A la Broquerie, près de la gare et du village une demie section, en deux morceaux, 112 et 140 acres. Maison et dépendances. Conditions de paiement faciles. S'adresser à **M. Hormisdas Granger, Saint Brieux, Sask.**

Bon forgeron demandé.—Paroisse canadienne-française, église, couvent. Boutique de forge avec outillage à vendre ainsi qu'une bonne résidence. Le tout $1250. Partie comptant, balance termes faciles. Excellente place pour Canadien-français qui veut vivre au milieu des siens. S'adresser à **H. H. Lajoie, casier postal, 112, Dunrea, Man.**

Canadiens Français.—A vendre bonnes fermes, tout près du village de Dunrea, paroisse canadienne-française, église catholique, couvent et bonne école. Termes faciles. Pour plus de renseignements s'adresser à **H. H. Lajoie, casier postal, 112, Dunrea, Man.**

ON DEMANDE une institutrice pour l'école St Avila (école Champagne) St-Norbert, Man. S'adresser à **Joseph Bohémier, secrétaire-trésorier.**

INSTITUTEUR. Homme ou fille. Certificat de 2 ème ou 3ème classe. Avec expérience. Commencera les premiers jours de septembre. Pour école Lalonde, No 1753, Suffren, Man. S'adresser à **Auguste Pichette, secrétaire-trésorier, Suffren, Man.**

ON DEMANDE un couple ou un homme et une fille âgés pour demeurer avec une personne âgée. S'adresser à **89 rue Berry, Norwood.**

SERVANTE GENERALE demandée. Bons gages. S'adresser à **M. de la Giclais, 603 Gertrude, Winnipeg.**

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser au docteur Laurendeau, coin des rues Hamel et Ritchot, St-Boniface.

INSTITUTRICE demandée. Parlant le français et l'anglais. Diplôme de seconde ou troisième classe ou un permis. Pour l'école Precourt 1634. **J. E. Garrau, secrétaire-trésoirier, Cayer, Man.**

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à **256 rue Logan, téléphone Garry 3084.**

INSTITUTEUR. Homme ou fille. Certificat de 2e ou 3e classe. Pouvant enseigner l'anglais et le français, pour l'école Montcalm No 944. S'adresser à **Joseph Comte, secrétaire-trésorier, Notre-Dame-de-Lourdes, casier 78.**

CHANT. M. L.-S. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, récitals, et donne des leçons de chant. Studio: **120 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5278.**

INSTITUTEUR. Pour l'école No 913 Hesslewood. Certificat de 2e classe. Commencera le 1er septembre. Dire expérience et salaire demandé. Références. S'adresser à **S. Robinson, secrétaire-trésorier, Oak Lake, Man.**

INSTITUTRICE demandée pour enseigner à l'école Barras, No. 1315. S'adresser à **Benjamin Ledet, Saltel, P. O., Man.**

On demande à louer ou acheter une maison moderne de six ou sept pièces dans Saint-Boniface. S'adresser à **La Liberté.**

Si vous voulez un auto pour passagers, s'adresser à **Geo. Beaulieu, 504 rue Des Meurons, téléphone Main 2491, St-Boniface.**

On demande institutrice avec diplôme de 2e classe pour enseigner à l'école publique de St-Félix l'anglais et le franç. S'adresser à **A. Parent, secrétaire-trésorier.** Si possible commencer le 1er septembre.

A louer. Maison en briques de 11 chambres à Saint-Boniface. Loyer raisonnable. S'adresser à **Standard Trust Company, 346 rue Main, téléphone M. 9397.**

Maison à vendre dans la partie résidentielle de Saint-Boniface, bâtie par le propriétaire il y a 8 ans. En très bonne condition. Grande verandah, beaux arbres, pelouse, rue pavée. Très moderne. Conditions faciles. S'adresser à **Citoyen, casier 3151, Winnipeg.**

On demande institutrice parlant le français et l'anglais. Diplôme de seconde ou troisième classe ou pouvant obtenir un permis du bureau d'éducation, pour l'école Gauthier, No 1758. **Théodore Gauthier, secrétaire-trésorier, Saltel, P. O. Man.**

A vendre manteau de mouton de Perse. En très bonne condition. S'adresser à **Mme Chs Cusson, 471 rue Des Meurons, St-Boniface.**

On demande un homme de confiance, pour l'entretien de nos bureaux et de notre édifice. Doit être propre, ponctuel et bien connaître économiquement le système de chauffage. Position permanente. Un homme marié pourrait loger dans l'édifice. **Banque d'Hochelaga, 433 rue Main, Winnipeg.**

Studio de photographe à ventre. Dans un des plus beaux centres français du Manitoba. Pas de compétiteur. Territoire pratiquement illimité. Le surcroit de travail oblige à vendre. S'adresser à **F. E. Vaillancourt, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba.**

Proprietes à vendre. Quatre maisons situées sur la rue La Verendrye. Prix très modérés et très accommodants. S'adresser à **Mme J. B. Joyal, 176 La Verendrye, St-Boniface.**

SAINT-BONIFACE

Jeudi le 28 août, à 7 heures et demie du soir, aura lieu à l'Académie St-Joseph, la réunions des anciennes élèves. La bénédiction solennelle du St-Sacrement sera donnée par Sa Grandeur Mgr Béliveau. Il y aura ensuite réception et élection des officiers.

* * *

M. Jos. Hélie, épicier et restaurateur, de l'avenue Provencher, tient à informer ses clients qu'à l'avenir ils pourront se procurer chez lui des pâtisseries "home made" de toutes sortes. D'ici à venderdi soir, une piastre vous donnera droit à $1.15 d'épiceries si vous mentionnez "La Liberté".

* * *

Maux de gorge. "Pendant vingt-six années, j'étais affligé de maux de gorge; après l'emploi de quatre bouteilles de Novoro du Dr Pierre ces maux ont complètement disparu. Je suis bien maintenant", nous écrit M. John H. Svennigdal, d'Orion, Alta. Ce vieux remède herbeux purifie le sang et fortifie le système. Ce n'est pas une médecine de pharmacie. Ecrire au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

CHEF DE L'IMMIGRATION

M. Thomas Gelley est promu à ce poste.

La Commission du Service Civil a promu M. Thomas Gelley, assistant commissaire de l'Immigration et de la Colonisation à Winnipeg, au poste de commissaire.

M. Gelley est né à Lévis, en 1860. Il vint au Manitoba en 1882. Il fut fermier à Saint-Norbert. Il siégea à la Législature provinciale de 1886 à 1892.

Depuis 1899, M. Gelley était fonctionnaire au département de l'immigration. Il était assistant commissaire depuis douze ans. M. Gelley s'est trouvé très en vedette dans les derniers procès de déportation d'agitateurs étrangers.

M. Gelley demeure 83 Kildonan road.

SACRE-COEUR

Madame Roy, de la rue William est revenue d'une promenade de Fisher Branch et de Ste-Agathe.

* * *

Madame Philippe Guertin et Mme Spénard étaient en promenade à Delta, la semaine dernière chez M. et Mme Ernest Guertin.

* * *

M. L. A. Farley est revenu d'un voyage de la province de Québec.

* * *

M. J. C. Delorimier est aussi revenue d'un voyage de l'Est.

* * *

Monsieur Lucien Boudreau, d'Edmonton, député à la législature de l'Alberta, ainsi que M. A. Gaucher, étaient de passage à Winnipeg la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Georges Noël sont arrivés jeudi dernier, d'un long voyage de plus d'un mois aux Etats-Unis. Ils firent le trajet en automobile de Winnipeg à Chicago et revinrent par bateau de Chicago à Duluth, enchantés de leur voyage.

* * *

Madame Bénard et son fils sont revenus d'un voyage de quelques semaines à la Malbaie, Québec.

LA COLONIE BELGE CELEBRE LA PAIX

Les Belges de Saint-Boniface ont célébré avec entrain la paix dimanche. La fête débuta par une imposante cérémonie religieuse à laquelle participèrent toutes les sociétés belges de Saint-Boniface. On remarquait à l'église belge, outre les officiers des différentes sociétés belges, Son Honneur le Maire de Saint-Boniface, M. A.J.H. Dubuc, consul belge, M. J. H. Bourgoin, agent consulaire de France par interim. M. l'abbé Primeau, de la cathédrale, officia. Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé L. Regaert qui parla en français et en flamand.

L'après-midi, il y eut une parade avec fanfare, puis une réunion patriotique, au club belge, à laquelle furent prononcés plusieurs discours. A cinq heures de l'après-midi, il y eut un tournoi sportif. La fête se termina par une belle séance dramatique et musicale.

VICTIME DE LA GUERRE

Un jeune brave de 20 ans, le soldat Félix Menu, du fameux 22ème régiment était conduit à sa dernière demeure la semaine dernière, par la population belge et canadienne-française de Saint-Boniface. Blessé au front, il avait été envoyé à un hôpital anglais. Là il contracta l'influenza dont il ne recupera jamais complètement. La tuberculose l'attaqua; elle le terrassait quelques mois plus tard à Ninette.

Ce jeune brave était le fils de M. Félix Menu, ancien maître de poste de Saint-Boniface.

D'après de nouvelles recherches qui ont pris comme point de départ l'entomologiste Fabre, on aurait trouvé le langage des fourmis, qui consisterait en tremblements de leurs antennes sur la tête ou les antennes de l'interlocuteur.

On a pu distinguer douze vocables ou mouvements différents dans le discours des fourmis. Cette différence existe essentiellement dans le rythme des battements. Les fourmis peuvent exprimer la peur, la combativité, l'attention, la convoitise, la détresse, mais d'une façon très générale. Le langage des fourmis ressemble beaucoup à ce langage tambouriné à grande distance qu'emploient les noirs sur le continent africain pour communiquer entre eux, et dont plusieurs correspondants qualifiés ont entretenu les lecteurs du *Mercure*. Au reste, l'alphabet Morse n'est que la représentation rythmique de coups frappés ainsi.

Quelle différence y a-t-il entre un tigre et un saumon?

C'est que le tigre est tacheté par la nature et que le saumon est acheté par votre cuisinière.